



Le hajj au temps des colonies : un pèlerinage d'empire en 1949
Un reportage de Kateb Yacine

suivi de
Le retour contesté des pèlerinages d'empire
par Luc Chantre

Le hajj au temps des colonies: un pèlerinage d'empire en 1949

À l'automne 1949 Kateb Yacine, alors âgé de 20 ans, s'embarque à Alger pour Djeddah sur le paquebot *Le Providence* des Messagerie maritimes pour participer au hajj. De ce pèlerinage organisé et contrôlé par les autorités coloniales françaises et administré par la Banque d'Indochine, il rapporte une série d'articles publiés par le quotidien *Alger Républicain* en novembre 1949. Dans le dernier article de la série, daté du 22 novembre, intitulé *Pas de pèlerinage libre sans séparation du culte et de l'État*, il écrit :

« ... La joie du retour en terre natale avait tout effacé. Il n'y avait plus place pour aucun souvenir : nous répondions à l'accueil chaleureux de la population accourue sur les quais dès que le *Providence* avait été visible au large. Pourtant nous n'avions pas mis pied à terre que déjà on nous interrogeait. Et c'est alors que nous avons compris quel lourd devoir nous incombait : la vérité était si pénible à dire à nos interrogateurs si confiants... Mais nous ne pouvions nous taire sur un tel sujet. En dissimulant les peines endurées, les obstacles et les exploitations, nous n'aurions pas seulement caché la vérité. Nous aurions participé à la tromperie, nous serions entrés, nous, victimes du mensonge, dans le camp des menteurs. Aussi sommes-nous nombre de hadji algériens à avoir décidé de tout révéler, pour aussi difficile que cela le sera, après les contes des *Mille et Une Nuits* diffusés par les troubadours de M. Naegelen [socialiste, gouverneur général de l'Algérie, nommé en 1948, démissionnaire en 1951]. Non, notre pèlerinage n'a pas été libre, comme nos médersas et nos mosquées ne sont pas libres. Est-ce à dire que nous devons montrer la plaie sans chercher à la guérir, est-ce à dire que nous allons renoncer à notre pèlerinage parce que l'administration le déforme et l'utilise contre nous ? Personne ne peut le croire. Il ne nous reste donc plus qu'une voie pour tenir tête aux falsificateurs : engager la lutte dans l'union pour ne plus permettre de telles usurpations. La liberté du culte en Algérie est la première de nos revendications. Ne pas en comprendre l'importance fondamentale, c'est se résigner à voir toujours notre foi tournée en dérision et

la terre sainte livrée aux financiers et aux policiers. Il s'agit de rétablir la décence, de faire reculer le mensonge, de ne plus permettre des mystifications aussi cyniques. C'est notre dignité d'hommes qui en dépend, sans compter les sentiments religieux de toute une population déjà opprimée sur tous les autres plans de la vie. Pour ma part, mon premier souci a été de porter témoignage. Il est de bon augure qu'il se soit trouvé un quotidien en Algérie pour accueillir ce témoignage. Sans reculer devant la haine du gouvernement général pour tout ce qui porte un coup à sa scandaleuse ingérence. Nous pouvons donc considérer un premier pas comme accompli. Il reste maintenant une lutte quotidienne, qui est affaire de toute la population, de toutes les organisations, de tous les honnêtes gens, pour le respect et l'indépendance du culte, pour le pèlerinage libre. Ce dernier doit être et rester l'affaire des [associations] cultuelles musulmanes. »

De la Mauritanie à l'Indonésie, la "gestion du culte musulman" dans les empires coloniaux (français, britannique, italien, néerlandais) et en particulier le contrôle des pèlerinages, a fait l'objet de luttes importantes entre colonisés et prépondérants revendiquant le statut de « puissances musulmanes ». Ironie de l'histoire, la puissance française était loin d'appliquer le principe de base de la laïcité, à savoir la séparation des cultes religieux et de l'État. Dans son reportage, Kateb Yacine donne à voir et à entendre la réalité de ce hajj colonial et comment les pèlerins algériens, marocains, tunisiens, ouest-africains vivaient cette expérience tragico-comique, sous la férule de la Banque d'Indochine et face à la Maison Saoud. Les détails qu'il donne sur les clandestins tunisiens à bord du *Providence* ne manquent pas de sel.

Luc Chantre, auteur d'une thèse doctorale intitulée *Le pèlerinage à La Mecque à l'époque coloniale (v. 1866-1940) : France, Grande-Bretagne, Italie* (Poitiers, 2012), a publié en 2018 un livre issu de cette thèse, intitulé *Pèlerinages d'empire. Une histoire européenne du pèlerinage à La Mecque* (Éditions de La Sorbonne). Nous en reproduisons le chapitre 12, *Le retour contesté des pèlerinages d'empire*, qu'il introduit par ces mots : « Le vide laissé par les puissances coloniales pendant les années de [la deuxième] guerre [mondiale] a créé un précédent que ne manquent pas d'exploiter les opposants à la colonisation. Tandis que les puissances européennes entendent restaurer, dès 1945, les organisations d'avant-guerre, le principe de ces pèlerinages officiels organisés par terre, mer ou air est de plus en plus critiqué chez les pèlerins musulmans – y compris chez les élites musulmanes, pourtant choyées

durant l'entre-deux-guerres – qui réclament davantage de liberté, quelles qu'en soient les conséquences ».

À l'occasion de l'Aïd, nous offrons ces documents à nos amis musulmans et décoloniaux, pour alimenter leurs combats et leurs réflexions.

Fausto Giudice, Tlaxcala & The Glocal Workshop/L'Atelier Glocal

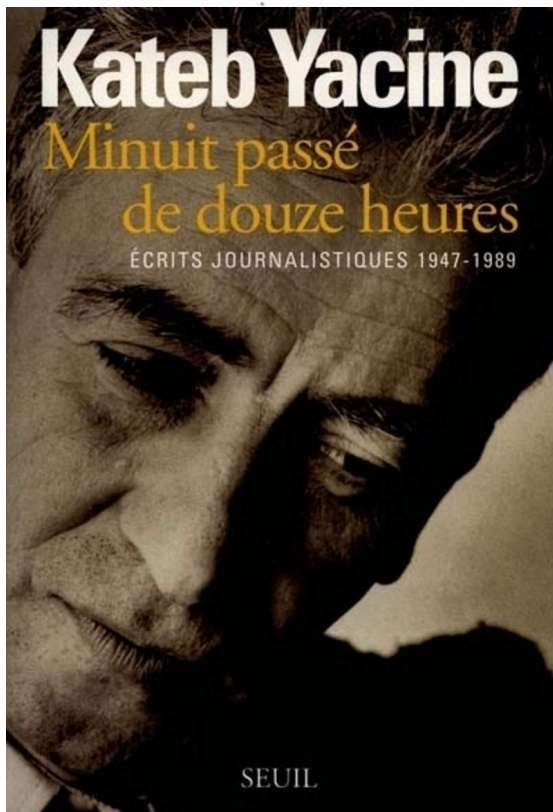


<http://tlaxcala-int.blogspot.com>

fb&twitter @tlaxcalanetwork

<https://vk.com/tlaxcalanet>





Foule de l'Aïd-es-Séghir¹

Pour le promeneur matinal, avant que la dernière étoile ait disparu sous la trame immobile et grouillante des ruelles, c'est un monde transformé, un jour nouveau qui se lève...

La première journée de réjouissances n'est pas encore terminée que déjà la seconde commence et que partout s'élève la foule aux visages changés.

Les yeux sont rieurs, et les habits, si peu somptueux qu'ils soient, prennent des plis majestueux.

Les plus émouvants sont ces cireurs qui, pour tout costume de

1. *Alger-Républicain*, 28 juillet 1949. L'Aïd-es-Séghir est la fête qui clôt le ramadan.

MINUIT PASSÉ DE DOUZE HEURES

fête, ont lavé leurs haillons et sourient de toutes leurs dents pour étouffer le serrement de cœur qui les prend, à la pensée que l'eau n'a pas effacé les déchirures...

Cependant, pour qui observe bien, nulle amertume ne se découvre chez les plus miséreux. Ils sont au contraire les premiers à se réjouir et, sans eux, la ville ne s'ouvrirait pas aussi vive, comme une fleur fouillée par le soleil.

C'est que l'innocence, la vaillance populaires sont toute la fête.

C'est que les vraies joies, pour se communiquer avec une telle ardeur, ont besoin de sortir du fond de la ville : de ses pauvres, de ses badauds, de son enfance...

*

* *

Fêtant l'Aïd-el-Kébir¹ en terre sainte²

Cent mille pèlerins commémorent le sacrifice d'Abraham

Nous recevons de Djedda d'un pèlerin algérien ami de notre journal une longue missive qui, tout en donnant des nouvelles des hadji³, raconte les péripéties du voyage. Nous en extrayons pour nos lecteurs quelques notes de voyage.

Le *Providence* a mouillé hier son ancre devant Port-Saïd avant le passage du canal de Suez. Les autorités égyptiennes sont montées à bord pour vérifier l'état sanitaire du navire. Une escale de quinze heures va permettre au *Providence* de charbonner.

Spectacle pittoresque que de voir les chalands accolés aux flancs du navire, chargés très haut de combustibles. Mais le pittoresque s'estompé devant l'humain quand on observe la corvée de chargement plus en détail. Des hommes à moitié nus font une chaîne inin-

1. Fête du mouton, symbole du sacrifice d'Abraham.

2. *Alger-Républicain*, 2-3 octobre 1949. Article signé Saïd Lamri, pseudonyme de Kateb Yacine. Ce récit est publié en plusieurs épisodes durant tout le mois de novembre 1949.

3. Pluriel de *hadj* qui veut dire « pèlerin ».

terrompue montante et descendante, du chaland où l'on remplit les couffins jusqu'aux gueules béantes qui avaient le chargement.

Pas une minute de repos, et, quelques fois, ces hommes chantent, chansons mélancoliques où se mêlent la rancœur de l'injustice sociale et l'espoir de pouvoir manger et se reposer le soir.

Là-bas, un boulevard de Port-Saïd avec des buildings et des réclames lumineuses.

Les marchands ambulants ont été considérablement gênés pour s'approcher du navire mais l'auraient-ils pu qu'ils n'auraient pas fait de bonnes affaires, ...¹ marchandises s'étalent dans les ...² de la rue d'Isly comme dans celles de Tunis, Casablanca ou Dakar.

Devant nous un bateau turc, chargé lui aussi de pèlerins, attend l'autorisation de passage et la Compagnie de Suez ne peut la lui donner tant qu'il n'a pas payé son droit de passage.

La statue de Ferdinand de Lesseps indiquant l'entrée du célèbre canal, qui est son œuvre, est à notre gauche.

A 1 heure 30 dans la nuit de jeudi à vendredi le charbonnage étant terminé, le *Providence* ayant payé ses 8 000 000 de francs de droit de passage (chiffre calculé sur le tonnage, le nombre de passagers, le nombre de hublots, etc.) a pris rang dans le convoi, chaque bâtiment étant pourvu à l'avant d'un puissant projecteur pour s'engager dans l'étroit ruban (125 mètres de large) qui va nous conduire en mer Rouge.

Les ponts sont envahis de formes allongées dans leurs burnous. Les prières se sont tues. Seuls quelques curieux veulent jouir du spectacle qu'offre la navigation de nuit dans le canal.

Escale sur le lac Ismaïlia

Le lac Ismaïlia est atteint à midi. Le *Providence* jette l'ancre pour permettre la régulation du trafic dans les deux sens. De nombreux bâtiments sont rassemblés là. A l'entrée du lac un camp anglais est installé.

Tout le long du parcours, les pèlerins saluent les « terriens » qui

1. Suite illisible.

2. Suite illisible.

répondent en agitant un mouchoir ou en applaudissant. Tout le monde est accoudé au bastingage. Cependant, quelques pèlerins tournés vers l'avant du bateau, en direction de la terre sainte, prient.

Un spectacle curieux s'étale sous nos yeux : des barques à fond plat, l'avant relevé en forme de sabot, munies de deux voiles, sont halées le long de la berge. Ces barques transportent des briques et autres matériaux pour l'entretien du mur des berges. Par temps calme, les voiles ne servant plus à rien, ce sont des hommes qui, à l'aide d'un câble relié à la barque, tirent de la rive.

Après deux heures d'attente à Ismaïlia, nous reprenons la route et le *Providence* va à nouveau s'engager dans le canal. Le temps frais jusqu'ici devient plus chaud...

*
* *

De Suez à Djedda avec les passagers du *Providence*¹

(Notes de voyage d'un pèlerin algérien)

Canal de Suez. Plus nous approchons de la terre sainte, plus le pèlerin sera empreint du sens religieux du voyage et apprendra la signification du mot hadj qui ne représente pas un titre honorifique mais traduit la persévérance dans l'orientation vers Dieu.

... A 17 heures 10 nous mouillons dans le golfe de Suez. De nombreux navires attendent les formalités pour emprunter le canal en direction de Port-Saïd. D'autres poursuivent leur route dans la mer Rouge. Une légère brise nous repose de la journée étouffante que nous venons de subir. D'ici on ne peut deviner le Sinaï et les pèlerins voudraient de leurs regards dépasser la ligne d'horizon pour apercevoir les « terres des révélations ».

1. *Alger-Républicain*, 4 novembre 1949.

Nous quittons Suez à 20 heures. Le spectacle est féerique. Tous les bateaux sont éclairés, les monts de l'Ataka, masses sombres et imposantes, se détachent dans le ciel, les étoiles ont un éclat intense, caractéristiques des cieux du Sud.

La cérémonie d'Ihram

Aujourd'hui, dimanche 25 a eu lieu la cérémonie d'Ihram, début du pèlerinage. A 17 heures un coup de sirène a averti les pèlerins à avoir à se préparer à franchir la zone sacrée qui se situe pour les pèlerins venant d'Afrique du Nord à hauteur du petit port de Rabbeg.

Les pèlerins ont fait leurs ablutions, et la toilette de leur barbe et de leurs cheveux, car ils n'auront plus droit de se raser ou de se couper leurs cheveux jusqu'au neuvième jour du dernier mois de l'année. Ils ne pourront pas également se laver avec un savon de toilette parfumé (quoique les avis soient partagés sur ce dernier point, les interprétations du Coran étant différentes).

Les pèlerins d'A.-O. F.¹ essayent d'apprendre le « me voici à Toi, Seigneur, me voici à Toi », en arabe, car beaucoup ignorent cette langue.

Un deuxième coup de sirène annonce l'approche de la zone sacrée.

A 21 heures, un troisième coup de sirène indique que la zone sacrée est atteinte.

Alors des cales au pont supérieur du *Providence*, revêtus de la tenue d'Ihram, un pagne serré autour de la taille, une étoffe couvrant les épaules, mais laissant le bras droit découvert (étoffe et sandale sans couture) les pèlerins en longue procession qui a duré plus d'une heure ont chanté le « me voici à Toi, Seigneur, me voici à toi ».

Lundi 26, nous atteignons Djedda. Vision des mille et une nuits. Le *Providence* jette l'ancre à vingt minutes de la ville, car les bancs de coraux empêchent d'aller à quai. Les « Sambouks » viennent chercher les pèlerins, qui, dans leur hâte de fouler la terre sainte,

1. A.-O. F. : Afrique-Occidentale française.

n'empruntent même pas la coupée mais descendent par des cordages. C'est à celui qui s'éloignera le plus rapidement du navire.

Les ambulances sont descendues à leur tour. Il a fallu effacer la croix rouge sur celle de Tunisie pour éviter des incidents possibles.

Quelques clandestins ont été découverts depuis le départ de Bizerte, mais il semble qu'il y en ait moins que les années précédentes. Les clandestins algériens ont régularisé leur passage à bord. L'un d'entre eux, un ancien combattant, a pu monter sur le navire grâce à ses décorations qu'il avait étalées sur sa poitrine avant d'emboîter le pas au gouverneur général quand celui-ci visita les pèlerins avant le départ.

Les trois clandestins tunisiens n'avaient aucun papier sur eux, mais leur passage a pu être payé grâce à une collecte faite parmi les pèlerins tunisiens.

*
* *

Je reviens de La Mecque¹

Pour la première fois un pèlerin algérien révèle ce que cache l'administration, ce que la presse n'a jamais dit

Qu'est-ce donc que cette randonnée qui fait de siècle en siècle s'ébranler tant de cohortes sur tant de routes, tant de mers du monde vers les déserts d'Arabie ? Quel est le souffle qui fait accourir le fellah algérien aux côtés du piroguier d'A.-O. F. et du montagnard des Indes ?

Une tradition toujours précieuse

Depuis bien plus d'un millénaire, le pèlerinage à La Mecque reste l'un des préceptes les plus fidèlement observés de l'islam. L'importance d'un lieu mondial de rencontre pour les musulmans

1. *Alger-Républicain*, 6-7 novembre 1949.

n'a pas cessé de grandir. Car le pèlerinage est devenu à l'époque actuelle le rassemblement d'hommes du peuple liés non seulement par le sentiment religieux mais aussi par une souffrance commune depuis que les pays d'Islam ont subi à leur tour l'assaut d'un régime qui les a si durement frappés dans leurs traditions les plus chères.

On ne peut comprendre toute l'importance du pèlerinage si on ne tient pas compte de cela.

Un élan vers l'espoir

Le hadj¹ n'est pas seulement l'homme pieux irrésistiblement attiré par la terre sainte, c'est aussi l'homme qui s'en va à la recherche de son passé, de son histoire. Il sait qu'il retrouvera là-bas des frères inconnus, venus de contrées lointaines auxquelles il n'a cessé de rêver, mais qu'il sait proches de lui pour avoir enduré les mêmes peines, nourri le même espoir. Pour lui, ce départ est le moyen de laisser en arrière pour quelques jours le cauchemar de la servitude. Ce qu'il cherche sur les traces du Prophète, à la source de l'épopée qui reste sa fierté, c'est la fraternité des peuples nés au même berceau, opprimés par les mêmes régimes.

Un récit sans mystère

C'est pourquoi avant d'aborder le récit du pèlerinage, il est nécessaire de rétablir sa signification. Jusqu'ici une presse dont nous connaissons le mépris de la véritable tradition populaire a tenté de nous imposer des images rétrécies, faussement pittoresques, rendues ternes à dessein, tant il est vrai que cette presse antimusulmane a reçu le soin de « glorifier » l'islam.

Depuis plus de cent ans, le gouverneur général s'évertue à s'emparer de l'islam.

Cette année enfin, il se trouve qu'un pèlerin a pu partir sans donner de gages à M. Naegelen², mais surtout il s'est trouvé un journal

1. Veut dire « pèlerin » en arabe.

2. Marcel-Edmond Naegelen, gouverneur général de l'Algérie de l'époque.

pour lui ouvrir ses colonnes. Car ils ont été et sont légion, les pèlerins qui peuvent donner aux populations musulmanes une relation exacte du voyage. Mais jusqu'à présent leurs voix restaient étouffées par des mensonges administratifs. Le lecteur apprendra tout au long du récit qui va suivre pourquoi le gouvernement général fait le silence autour des préparatifs et des conditions du pèlerinage et pourquoi il feint de glorifier ce dont il dénature chaque année le sens et la portée.

Les premiers pas du futur hadj

Une première précision à faire, c'est que le pèlerinage ne commence pas au port d'embarquement. Six mois avant le départ, les futurs hadji sont déjà aux prises avec la mauvaise foi des organisateurs officiels. Une hypocrisie initiale consiste à faire croire que tout le monde, après avoir rempli les conditions sanitaires et matérielles d'usage, peut obtenir un passeport préfectoral sur simple demande écrite, sans compter le monceau de pièces qu'on lui délivre souvent trop tard...

En réalité la seule liberté accordée est de se faire vacciner par un médecin diplômé de l'État contre la variole, la fièvre jaune, la typhoïde, le typhus, le choléra et la peste. Ceci fait, on n'a cependant pas avancé d'un pas car il reste à affronter le vaccin administratif. Celui-ci est pratiqué en premier lieu par les autorités communales.

On pourrait croire qu'il suffit d'être un « brave-homme-qui-ne-fait-pas-de-politique », pour être agréé. Erreur, car il ne suffit même pas d'être un béni-oui-oui éprouvé, un serviteur « loyal » de M. l'Administrateur et de ses caïds.

Premières spoliations

En effet, si étonnant que cela soit, ce sont les pauvres, les gens de conditions modestes en moyenne, qui constituent la majorité constante de tous les pèlerinages. Et c'est là que commence le rôle obscur des courtisans préfectoraux.

Le paysan qui a épuisé ses économies, vendu ses provisions ou un peu de sa parcelle de terre pour avoir les 200 000 francs nécessaires (et ce n'est qu'un minimum) doit aussi laisser à sa famille de quoi vivre pendant deux mois. Il faut alors qu'il trouve un « homme haut placé » pour appuyer sa demande. Cet intercesseur influent, il va falloir le « décider », le « convaincre », le relancer sans cesse.

Tout cela sans la moindre certitude de réussir, car des milliers de candidatures sont rejetées chaque année. Si bien que la majorité des croyants en est venue à renoncer à toute démarche. Qu'on se représente donc le petit fellah, qui, six mois durant, doit frapper à la porte de ces messieurs, avec un espoir si faible qu'on a vu des hommes se ruiner sans pouvoir obtenir la moindre assurance...

*
* *

Ce qu'on n'a jamais dit sur le pèlerinage¹

Des dizaines de pèlerins ont accompli cette année leur dixième ou leur vingtième voyage

Ce n'est pas la foi qui les a guidés mais les exigences de l'administration.

16 septembre. Lorsque je parviens sur le pont des « 4^e classe », les pèlerins font la prière du soir. La mer est si calme que le moindre de ses répit nous berce et nous surprend. Sous les premières étoiles, les visages basanés d'un groupe de musulmans d'A.-O. F.

Les premiers contacts sont pénibles. Chacun se demande comment son voisin a bien pu faire pour obtenir l'investiture administrative... Une première chose est faussée au départ. Au lieu de la confiance qui ne manquerait pas de s'établir entre tous, si le pèlerinage était véritablement libre, la surveillance officielle est

1. *Alger-Républicain*, 8 novembre 1949.

une cause de gêne perpétuelle. Car des dizaines de policiers en civil et en uniforme sont en mouvement autour de nous.

Une technique policière

Voici comment procède l'administration; chaque année elle établit une sorte de dosage dont le soin est confié aux services préfectoraux. Ce dosage comprend à la base, non pas les Algériens qui ont fait le plus de démarches, mais les créatures les plus « représentatives » qui sont chaque année les mêmes ou tout au moins recrutées dans les mêmes milieux.

C'est ainsi qu'on trouve des hommes comme Hadj Guennouni, du Maroc, qui en est à son vingt-deuxième pèlerinage, et comme le commandant Soumare d'A.-O. F. chargé de son côté « d'encadrer » des coreligionnaires d'A.-O. F. Enfin on nous fera difficilement croire que l'inspecteur principal Mebarek, de la P. J. de Mostaganem, n'accomplissait aucune mission particulière en nous accompagnant en terre sainte.

Pèlerinage « dirigé »

On ne saurait en cela reprocher au gouvernement général d'ignorer la « psychologie » des pèlerins. Les spécialistes des liaisons nord-africaines savent que les temps sont révolus où l'on pouvait conduire à la bergerie le « troupeau des fidèles ». On sait fort bien que les musulmans d'Afrique du Nord se soumettent de moins en moins aux directives de muphtis dont le premier souci fut toujours de livrer l'islam en instrument aux mains des maîtres du moment.

Aussi n'est-ce pas même par dizaines, mais bien par centaines qu'il faut compter les « pèlerins-indicateurs » placés parmi nous par les soins de l'administration. Ceux-là ne prient que du bout des lèvres. Les regards inquiets dont ils accompagnent leurs courbettes suffisent à les distinguer. Ils sont venus de tous les points d'Algérie : caïds en retraite, hauts fonctionnaires des services préfectoraux, chefs de confréries flanqués de gardes du corps... Ils sont là

pour enquêter sur le passé et les intentions des pèlerins, pour guider les recherches de la police, pour espionner la vie du bord. Et malheur à celui qui ne baiserait pas leurs épaules de roitelets campagnards.

Où l'on reparle de la guerre du Viêt Nam

Mais la grande foule des pèlerins, si elle reste muette, est animée d'autres sentiments que l'orgueil de revenir « hadji » par la grâce du gouvernement général.

Il y en a dont l'histoire est émouvante et qui ont mis des années et des années pour amasser le pécule nécessaire au grand voyage. Petits commerçants, fellahs vieillissants avant l'âge par les travaux les plus pénibles ; leurs visages s'illuminent à la moindre évocation de ce qui les attend.

Nous avons levé l'ancre à 21 heures, avec une heure de retard.

Les faux ponts sont pleins à craquer. Il y avait de la place pour un millier de passagers et nous serons 1 360 à Bizerte. Déjà. Il ne reste pas un coin inoccupé !... Les pèlerins sont mal à l'aise. La houle de fond, malgré le beau temps, les importune visiblement.

Un vieux Sénégalais cloué sur une couchette superposée soupire :

« Nous étions mieux dans l'*Athos*. Pourquoi faut-il que chaque année une mauvaise surprise s'ajoute aux autres ? Nos doléances n'y ont rien fait. Nous avons demandé deux navires pour cette fois, et voici qu'on nous en donne la moitié d'un !

— L'*Athos* est maintenant employé comme transport de troupes sur la ligne d'Indochine, répond un autre Noir. Le gouvernement français se moque de notre pèlerinage. Si la guerre au Viêt Nam continue encore quelque temps, nous ne trouverons plus une chaloupe pour La Mecque... »

*

* *

Premier incident « diplomatique » à bord¹

19 septembre

... Le *Providence* a quitté Bizerte hier au crépuscule sous les ovations de la foule. Nous sommes maintenant au grand complet. La nuit ne s'était pas écoulée que le premier événement du voyage était de toutes les conversations : trois clandestins tunisiens déguisés en porteurs ont été surpris sur le pont. Le commandant n'a pas fait preuve de trop de sévérité. Ils ont été embauchés à bord, l'un aux cuisines, l'autre à la boucherie, le troisième à la boulangerie. Un autre cultivateur algérien, qui s'était introduit dans le sillage des autorités, a payé son passage et pourra débarquer si le consulat de France à Djedda ne s'y oppose pas...

Au départ déjà, nous avons eu l'occasion de remarquer les signes d'une organisation défectueuse, superficielle, de notre séjour sur le navire. Les signes se multiplient. Il y a trois salles à manger assez spacieuses pour contenir tout le monde. Mais on a reculé devant le sacrilège de servir à table et les « pachas » et les « 4^e classe ». Ces derniers mangent donc sur leurs genoux et cela représente un effort supplémentaire pour l'équipage.

« Ils ne sont pas capables de manger comme nous. Ce sont des montagnards qui n'ont jamais eu une fourchette de leur vie. »

Voilà ce qu'on entend dire par ceux qui sont responsables de telles dispositions, contraires à la simple décence.

Un incident diplomatique

Tout le monde parle cet après-midi de la conférence que donnera M. Abdessalem El Fassi, président de la délégation spéciale du sultan du Maroc, au cours d'un thé qu'il offrira sur le pont supérieur. Il n'y aura pas de place pour tous et j'ai toutes les peines du monde

1. *Alger-Républicain*, 9 novembre 1949.

à me glisser parmi les assistants. Toute l'armada officielle est là. Je suis à mille lieues de penser qu'un 4^e classe va savourer le plaisir de voir étaler au grand jour le scandale de l'ingérence administrative par une importante personnalité nord-africaine. C'est pourtant ce qui arrive dès le début de la manifestation.

Le délégué du sultan se maintient strictement sur le plan de l'acte religieux, évoque les relations d'amitié entre pèlerins nord-africains, mais garde un silence total en ce qui concerne le rôle joué par le Quai d'Orsay, ses gouverneurs et ses résidents. Il ne prononce à aucun moment le mot de remerciement qu'on attend visiblement de lui à l'égard du gouvernement.

Il passe également sous silence avec un rien de mépris les « personnalités » algériennes pourtant présentes. Le moment est cocasse. Le bachagha¹ de Laghouat est dans l'impossibilité de répondre, malgré les pointes que lui adressent ses inspirateurs. Ces messieurs sont froissés et le montrent.

Une semaine durant, cette conférence restera le grand sujet de conversation.

Échec au général Juin

En sortant, j'ai la chance de contacter un Marocain abondamment informé :

« Il y a longtemps que le sultan du Maroc est en désaccord avec la Résidence au sujet de la mainmise gouvernementale sur le pèlerinage. Le désaccord est devenu si grand que le général Juin² est contraint, en dehors de ses propres représentants, de laisser au sultan le soin de choisir sa délégation. Cette année le Quai d'Orsay a tenté une manœuvre en participant à l'organisation de cette conférence pour opérer une sorte de compromis avec les envoyés du sultan et en leur tendant la perche. Vous avez vu comment Si El Fassi y a répondu. Au Maroc comme chez vous le mécontentement grandit devant les méthodes employées pour imposer un sens étranger à un acte qui n'appartient qu'aux croyants. Il est clair qu'un moment arrivera où le vase aura débordé et où l'administration ne pourra plus

1. Titre honorifique d'origine turque : chef ayant plusieurs *hagha* (officier de haut rang) sous ses ordres.

2. Le général Juin était alors résident général au Maroc.

diriger comme elle l'entend nos pèlerinages. Que la Résidence "contrôle" une manifestation de foi, c'est déjà assez révoltant, mais qu'elle s'en approprie le mérite dépasse toute mesure... »

Je retrouve donc chez ce Marocain pourtant de condition sociale aisée les mêmes réactions que parmi mes compatriotes. Et quand je retourne parmi ces derniers, la nouvelle a déjà fait le tour des groupes...

25 septembre

Nous sommes maintenant dans la mer Rouge et le canal de Suez est passé depuis deux jours. Nous avons vu tout le long du canal les cantonnements des troupes anglaises dont une partie va passer en Transjordanie. Un Tunisien remarquablement lettré en arabe m'a fait cette remarque :

« Il est de mauvais augure de retrouver les Anglais sur la route de La Mecque. J'ai idée que de mauvaises surprises nous attendent à l'arrivée... »

Nous allons être bientôt fixés car nous serons demain à Djedda...

*
* *

Nous nous attendions à un accueil fraternel !¹

Mais à Djedda, première et douloureuse surprise : nous rencontrons les brutalités policières.

26 septembre

Le port de Djedda n'a guère changé depuis des siècles. Il n'y a pas de quai pour accoster. Une vingtaine de navires de gros ton-

1. *Alger-Républicain*, 10 novembre 1949.

nage (égyptiens, syriens, pakistanais, chinois) sont en rade. Une centaine de petits bateaux à voile et des « sambouks » constituent l'essentiel de la flotte séoudite. Les quelques vedettes qu'on voit appartiennent à diverses agences et légations étrangères.

Débarquement périlleux

C'est dire la cohue qui prélude à la ruée d'un millier et demi d'hommes et de femmes la plupart âgés, avec des bagages souvent très lourds, qui font chavirer les embarcations. Rien n'est prévu pour organiser rationnellement le débarquement.

D'année en année de très graves accidents se sont ainsi produits (noyades, chutes mortelles, etc.).

Dès que le navire s'immobilise une concurrence effrénée fait fondre sur nous une nuée de *wakils* qui s'arrachent nos valises, nous tirent d'une embarcation à l'autre.

Une seule indication donnera une idée des difficultés du débarquement : le *Providence* a jeté l'ancre en rade de Djedda vers 7 heures du matin. A 15 heures il y avait encore des passagers sur les ponts. A cela il faut ajouter une température de fournaise, les embarcations qui s'échouent sur les récifs et la nervosité des autorités séoudites...

Jamais nous n'aurions cru (beaucoup en avaient les larmes aux yeux) commencer de cette façon notre séjour en terre sainte. Nous étions unanimes à espérer trouver en Arabie Saoudite un accueil fraternel, mais dès l'abord nous nous vîmes parqués par centaines dans les locaux de la douane. Non seulement il fallait attendre en rangs serrés sous le soleil mais encore, lorsque la police locale s'en mêla pour « maintenir l'ordre », nous fûmes littéralement roués de coups de bâtons.

Le respect du hadj

« Ne vous étonnez pas de ces pratiques, murmure un hadj égyptien qui assiste à la scène. Depuis notre départ jusqu'à notre arrivée,

nous avons subi le même traitement aussi bien en Égypte qu'ici. L'administration et la police nous considèrent non pas comme des coreligionnaires à respecter, mais comme des "touristes". Je ne vous en dis pas plus long. Vous verrez et endurez bien d'autres choses encore et ne rencontrerez de véritables amis que dans la population... »

Mon compagnon tunisien d'hier interroge :

« Que font donc nos protecteurs gouvernementaux ? Puisqu'ils ont reçu mission de nous accompagner à Djedda, pourquoi ne les voit-on pas en de telles circonstances ?... Mais je vais vous dire où ils sont. Ils utilisent les centaines de livres qu'on leur alloue à prendre l'avion pour Le Caire, où les cabarets ne manquent pas. De sorte que nous resterons livrés à nous-mêmes pour chaque question particulière qui pourra se poser dans nos relations avec les autorités. »

Cependant la police n'avait pas cessé ses pratiques. Une fois il fallait reculer, une autre fois s'accroupir, une autre fois s'avancer, puis se taire, etc. Et les douaniers en nombre insuffisant se laissaient fatalement déborder, tandis qu'arrivaient de nouveaux débarqués et qu'augmentait l'exaspération des « gardiens de la paix ».

Les policiers « logent » dans les terrains vagues

Cependant je devais avoir l'occasion d'approcher davantage ces hommes hâves, échevelés, dont l'air misérable ne m'expliquait pas l'arrogance. Ils débouchaient de partout. Aux aguets devant les étalages, les boutiques, les cafés ; figés, baïonnette au canon, devant les locaux publics, ils étaient inévitables. L'un d'eux ne tarda pas à me frapper sur l'épaule dans la première rue où je m'engageais.

Il me fouilla consciencieusement, me fixant dans le blanc des yeux et finit par se tranquilliser : « Nous craignons les espions », maugréa-t-il.

J'appris par la suite, après bien des manœuvres d'approche, qu'il gagne vingt rials (près de trois mille francs) par mois. De quoi manger à peine, si je songe aux cinq cents francs que j'ai dû donner peu après pour une écuelle de riz. Sous son uniforme, il n'a pas de chemise. Il ne veut pas avouer où il loge ; il montre en détournant

les yeux un point vague de la ville... Mais, la nuit tombée, j'ai pu voir plusieurs de ses collègues allongés dans les terrains vagues...

*
* *

La Banque d'Indochine contrôle l'administration du pèlerinage¹

26 septembre

... Nous partirons pour La Mecque ce soir. Je dois maintenant songer à percevoir le pécule de 110 000 francs (en 4^e classe) que j'ai versé à la Banque de l'Algérie contre un chèque de 1 313 roupies indiennes, qui m'est payé par la Banque d'Indochine.

Sur ce chèque ont été déjà retenus à la douane près de 35 600 francs de droits d'entrée.

Rencontre avec la réalité

« Sais-tu combien, m'a confié mon compagnon tunisien, les autorités royales ont perçu cette année rien qu'en droits de douane versés par les pèlerins ?

– Je sais seulement que nous serons bientôt 600 000 et je me fais une idée de la somme énorme que cela doit représenter.

– Plus de 10 millions de livres. Une haute personnalité de l'administration royale vient de le déclarer officiellement. Si au moins tout cet argent pouvait servir la population... Mais il n'en est rien, car il est contrôlé par la Banque d'Indochine. Autrefois l'Office métropolitain des changes dépêchait l'un de ses agents avec un contingent de devises : chacun prenait son guide et dépensait son pécule à sa guise après s'être acquitté de droits déjà élevés. Aujourd'hui la banque s'empare d'une importante partie des pécules, sans compter qu'elle effectue les opérations de change sans fournir le

1. *Alger-Républicain*, 11 novembre 1949.

moindre taux aux intéressés. On exploite la confiance des pèlerins qui ne demandent pas d'explications et l'on profite de la complicité des gouvernements dont nous dépendons pour nous livrer sans défense aux financiers...

– Pouvait-on faire autrement ? Il faut bien qu'un pays ait un organisme bancaire pour régler le trafic financier...

– Certes. S'il s'agissait d'un établissement national tout serait normal. Mais la Banque d'Indochine est dirigée par la finance internationale où l'on trouve un grand nombre de Français, d'Américains, etc. Maintenant que les positions sont affaiblies au Viêt Nam, elle se rattrape sur le Moyen-Orient. Elle règne d'ailleurs pas loin d'ici, à Djibouti. »

Une banque coloniale

« Mais comment le roi Ibn Séoud a-t-il pu permettre un tel accaparement ?

– La chose s'est faite par étapes. Le 13 août 1939, S. M. Ibn Séoud a accordé le droit exclusif de prospection du pétrole (l'Arabie est comme tu le sais le cinquième pays producteurs du monde) à l'American Arabian Oil CO (ARAMCO), filiale du consortium gigantesque de la Standard Oil. Aujourd'hui la concession américaine couvre les deux tiers orientaux du pays.

– Cette question du pétrole m'intéresse et nous y reviendrons. Mais pour l'instant venons-en au fait : la Banque d'Indochine.

– Justement c'est là que réside l'explication de tout : l'ARAMCO a été la première étape. La Banque d'Indochine est la seconde. L'une a installé l'autre et les deux appartiennent aux Américains, avec des associés français comme le fameux Paul Baudoin. Car il y a des liens entre les grands établissements bancaires, les grandes sociétés de prospection et tous les groupements économiques à l'échelle internationale. Ces liens font éclore sur les pays où naissent ces groupements une telle frénésie d'exploitation, une telle course aux concessions que rien ne leur échappe. C'est dans ce cercle vicieux que se meut l'administration royale de l'Arabie Saoudite. »

Tout s'éclaire

« Jusqu'ici, je comprends, mais, si je devais le croire, je ne m'expliquerais pas la misère qui règne ici, alors que tant d'argent circule entre les mains de l'administration.

– Tout est lié. L'argent qui vient du pétrole et celui qui vient des pèlerins ne fait que passer par le roi et son entourage. Tributaire des prospecteurs américains, S. M. Ibn Séoud est contraint de céder pour toutes les questions économiques. C'est sur leur initiative qu'une administration du pèlerinage a été créée au centre de laquelle on a placé la Banque d'Indochine pour n'en pas perdre le contrôle.

– Ainsi le pécule que des centaines de milliers de hadji amassent en se privant est englouti par une banque coloniale.

– Tirez de vous-même les conclusions. Et songez à la collusion de tous ceux qui ne vont pas manquer d'utiliser notre argent contre d'autres musulmans : ceux de Java, de Malaisie, d'Indonésie et de partout où la lutte est engagée pour démasquer des régimes comme celui qui a mené M. Naegelen en Algérie. N'a-t-on pas bafoué notre pèlerinage ? »

Je ne puis répondre. J'ai maintenant la certitude que ce que je viens d'apprendre est vrai. Une foule de choses me reviennent à la mémoire qui corroborent toutes les révélations de mon compagnon. Mais la désillusion aura été cruelle. Nous sommes spectateurs d'un abandon délibéré de l'esprit même de l'islam. Et le plus inattendu est que l'administration d'un pays musulman puisse y avoir contribué...

*

* *

Cent francs la carafe¹**De Djedda à Médine il faut payer pour boire
et pour faire ses ablutions**

... Les cars qui nous portent vers La Mecque sont pleins à craquer. Fort heureusement le crépuscule gagne la chaleur torride qui règne ici journellement. Nous avons soixante-quinze kilomètres à parcourir avant de franchir la porte sacrée. Harassés par une matinée de démarches incessantes, nous avons soif.

« Prenez patience, nous dit notre guide. Vous pourrez acheter de l'eau à l'arrivée... »

Je ne suis pas très sûr d'avoir bien compris. Chacun reste interdit, pensant sans doute comme moi avoir mal interprété les paroles du *moutawaf*².

Un Algérien murmure : « Effectivement nous aurons à payer non seulement l'eau potable, mais celle qui nous sera nécessaire pour nos cinq prières quotidiennes. J'en ai déjà fait l'expérience à Djedda, où je me suis vu demander cent francs pour une petite carafe d'eau presque impossible à ingurgiter. »

Je me souviens maintenant des femmes que j'ai aperçues vendant des petits bidons en fer-blanc.

C'était de l'eau puisée dans deux réservoirs maritimes. Elle est si malsaine qu'elle occasionne souvent des accidents graves.

On doit tout de même pouvoir s'en procurer quelque part ?

Dans les torrents, pour les habitants de Djedda. A La Mecque il y a une conduite installée depuis plus de dix siècles par les soins de Zoubeïda, la femme de Haroun al-Rachid, qui dépensa à l'époque 1 700 000 dinars pour les travaux. Mais de Djedda à Médine, le hadj paie trente francs le verre d'eau et dépense près de quatre cents francs par jour rien que pour ses ablutions.

1. *Alger-Républicain*, 12 novembre 1949.

2. *Moutawaf* : celui qui dirige la procession des pèlerins.

Ceux qui vivent du pèlerinage

A La Mecque, j'apprends que la population elle-même n'échappe pas au trafic de l'eau. Elle la paie moins cher mais elle la paie. Seuls les Anglo-Américains qui pullulent dans le pays sont assurés de ne jamais mourir de soif : ils font venir des citernes du canal de Suez, et les autorités locales en profitent.

Mais ce n'est là qu'un des aspects de la situation. J'ai fait la connaissance de riches Marocains amis de la Résidence, qui ont payé plus de 400 000 francs leur place en avion.

Ils ont reçu par privilège des souverains en or et viennent se livrer aux commerces les plus inouïs, à commencer par celui des monnaies. Quant aux étoffes, cuirs, parfums et objets de toutes sortes importés à prix fort de la zone sterling, ils sont inaccessibles et destinés aux pèlerins. On nous vend chèrement non seulement la subsistance, mais toutes sortes de breloques sacro-saintes, contraires aux prescriptions du Coran qui condamne l'adoration des objets.

Les courtiers de la Banque d'Indochine grouillent comme des mouches sur nos pas. Une propagande habilement conçue fait circuler parmi nous : « Dépense tout ton argent en terre sainte. Si tu ramènes un sou chez toi, ton pèlerinage sera nul. »

Mais tout ce qui est vendu l'est en définitive au profit de la Banque d'Indochine, le seul établissement de crédit d'Arabie.

Il n'est pas un commerce, si insignifiant paraisse-t-il, sur lequel elle n'ait jeté son dévolu. Aussi use-t-on de tous les procédés possibles pour nous extorquer jusqu'au dernier sou.

« Si tu es pauvre, il fallait rester chez toi », répond-on à ceux qui se sont privés pour faire le voyage.

Première victime : la population

Mais il ne faudrait pas tomber dans l'erreur grossière de croire que la population dans son énorme majorité participe à ces marchandages. Elle en est la première victime, au contraire. Peut-être aura-t-on une idée de la dure réalité d'ici quand on saura que sur quatre millions cinq cent mille habitants, il y en a plus de la moitié

qui n'ont aucun travail. La plupart de ces derniers sont livrés à la mendicité. Les autres sont contraints de devenir des auxiliaires de la police ou de la banque.

Deux enfants près d'une gargote

Mieux que toute argumentation cette image édifiera le lecteur : j'ai vu près d'une gargote deux enfants perchés sur une poubelle, dévorant des immondices avec une telle avidité qu'ils renversèrent la poubelle devant les passants indifférents. De tels spectacles et de plus terribles, on en voit à tout moment et dans tout le pays. Des mendiants meurent tous les jours de faim dans les rues.

Le plus émouvant n'est pourtant pas leur mort, mais quand ils se traînent, les yeux brûlants de fièvre, tendant leurs mains décharnées à la foule muette, impuissante à les secourir.

Cependant les voitures américaines de haut luxe ne cessent de circuler. Elles sont conduites par de fringants émirs que l'effrayante misère qui les entoure ne semble nullement impressionner...

*
* *

Les femmes de Hadramaout pleurent leurs enfants vendus aux esclavagistes¹*29 septembre*

Un véritable cas de conscience se pose à moi depuis que j'ai fait toutes les découvertes que j'expose. Dois-je fermer les yeux, me taire, ou au contraire aller plus avant dans la recherche de la vérité ? Le souvenir de l'épopée islamique me commande de tout dévoiler.

C'est pourquoi j'ai quitté furtivement le cortège avec l'aide de mon compagnon tunisien. Après avoir déjoué la surveillance poli-

1. *Alger-Républicain*, 13-14 novembre 1949.

cière, nous avons décidé de poursuivre notre randonnée en Arabie Saoudite pour avoir des contacts plus profonds avec la population.

Ville interdite aux Arabes

Après bien des tribulations, nous avons pris le chemin de Dahran, près du littoral. A peine étions-nous partis, qu'un habitant rencontré sur notre route nous fit les plus troublantes révélations :

« Dahran est une ville américaine, car c'est le siège de l'ARAMCO. La compagnie a ses écoles, son aéroport, sa police propre. Il est interdit aux Arabes d'y pénétrer et même d'en approcher... Nous sommes proscrits dans notre propre pays. Et les autorités sont liées à la compagnie par un contrat qui n'expirera qu'en 2005.

– Mais il faut bien que les Arabes vivent à Dahran, sinon qui y travaillerait ?

– Effectivement il y a 22 000 ouvriers arabes et soudanais dirigés par 2 000 Américains. Ils travaillent de douze à seize heures par jour et ne gagnent jamais plus de 10 piastres. La compagnie extrait 4 000 000 de tonnes par an de pétrole et le roi touche 21 cents pour chaque baril. Les ouvriers n'ont pas de repos hebdomadaire, ni vendredi, ni dimanche. Souvent ils sont recrutés par l'intermédiaire des émirs à qui la compagnie paie un tant "par tête". »

Si extraordinaire que cela puisse paraître, c'est d'esclavage qu'il s'agit. A ...¹, dans le Hadramaout (protectorat anglais), on peut acheter un jeune homme pour cinq cents thalers. On enlève fréquemment des enfants pour les vendre, et mon compagnon m'affirme avoir rencontré une femme en pleurs, à qui un émir avait enlevé son fils en 1945. Elle ne l'a plus jamais revu. A ...² chaque membre d'une famille riche avait son esclave.

L'exploratrice anglaise Starck, lauréate de la Société royale de l'Asie orientale et de la Société de géographie, vient d'écrire un livre dont une partie est consacrée à l'esclavage (*The South Gates of Arabia*). Durant son séjour, elle avoue qu'elle se faisait accompagner par deux esclaves de haute taille, qui, munis de massues,

1. Mot illisible.

2. Mot illisible.

frappaient les habitants qui s'approchaient d'elle... (page 140).

L'esclavage est toléré, encouragé par les Anglais jusqu'à Bahreïn, Oman et Mascate où les pêcheurs de perles sont « bon marché » et meurent en général avant d'avoir trente-cinq ans. C'est ce qui a permis aux firmes anglo-américaines de monopoliser sans difficulté le commerce des perles.

Tout récemment, un navire rempli d'esclaves est arrivé à Al-Robar dans le golfe Persique, et a vendu la cargaison en un tour de main pour repartir avec une nouvelle charge humaine vers Mascate et Oman.

Les bombardements de Hadramaout

Bien qu'étouffé par la suite, ce fait a été révélé par le journaliste américain Sultberger dans la revue *Saturday Evening Post*. On se souvient qu'en 1948 des avions anglais avaient bombardé à deux reprises les populations de Hadramaout. A l'époque, on s'était étonné d'une telle violence de la part du Foreign Office. Il faut aller sur place pour comprendre que les esclavagistes britanniques aient été réduits à de telles extrémités. C'est le mécontentement populaire atteignant son paroxysme qui explique l'intervention de l'aviation. Ce n'est pas un, mais d'innombrables mouvements de protestation qui ont été ainsi réprimés ou prévenus.

Dans les protectorats anglais du golfe Persique et au Yémen, l'esclavage se pratique couramment. Et ceux qui l'ont créé, ce sont précisément les financiers porteurs de la « civilisation occidentale », avec la complicité des féodaux autochtones à qui est réservée une partie des profits.

Ainsi ce que le contenu social du Coran avait radicalement supprimé réapparaît au grand jour, restauré par les empires coloniaux et la concentration des capitaux étrangers. Les explorateurs anglo-américains ont choisi le cœur de l'islam, l'Arabie heureuse de jadis, pour faire renaître les formes les plus reculées de l'esclavage, en plein XX^e siècle...

*

* *

Sur les traces de Bilal, premier esclave libéré par l'islam¹

... Nous venons d'effectuer la première marche autour de la Kaâba, dans la splendide cour de Mesdjed el-Haram. La mosquée comprend plus de cinq cents coupoles et sept minarets. Elle peut contenir, assure-t-on, cent mille personnes. Autour de la Kaâba s'étale un parterre coupé en deux par une grille où des lampes sont allumées au crépuscule... Aux quatre coins se trouvent les *makams* des rites Hanéfites, Malékites, Chafiïte et Hambalite. Après avoir récité la prière en deux *rekâat* des incroyants, nous nous dirigeons vers le célèbre bir Zem-Zem avant de sortir par Bab-Safa.

Une foule immense

Le rite se termine par une course répétée sept fois, entre Safa et Marwa, colline où Agar et son fils Ismaël erraient, mourant de soif, après avoir été abandonnés par Abraham. En attendant le départ pour Arafat, la foule immense s'est mêlée. On entend parler toutes les langues. Le pakistanais voisine avec l'algérien, le turc avec le chinois. Il ne faut guère longtemps pour faire connaissance²...

*
* *

Médina-el-Mounawara abrite le tombeau du prophète et de ses premiers compagnons³

... Reposée par son séjour à La Mecque, la caravane est repassée par Djedda pour affronter en vingt-quatre heures une course de quatre cent cinquante kilomètres sur une piste désertique où les camions sortent d'une ornière pour tomber dans une autre. Là où

1. *Alger-Républicain*, 15 novembre 1949.

2. Le paragraphe suivant est illisible.

3. *Alger-Républicain*, 16 novembre 1949.

nous pouvions à peine tenir à vingt, on nous a entassés par soixantaine. Ainsi meurent chaque année, de soif et d'insolation, des dizaines de pèlerins. Cette fois, on n'en compte que sept dans notre caravane dont deux Nord-Africains. Mais il y en a qui ne reprendront pas le chemin du retour, et qu'on ne se souciera pas de retrouver...

A l'arrivée, les uns ont la fièvre et les autres sont harassés. Il faut prendre le temps de se remettre, avant de se rendre aux lieux de prière : entre la tombe du Prophète et la chaire où il montait pour prêcher : le *minbar*.

Non loin de là, deux tombes illustres appellent le salut : celles des compagnons Abu Bekr et Omar, héritiers directs du Prophète dont ils furent les fidèles continuateurs.

Élu premier khalife, Abu Bekr prit la tête de l'État arabe dans de tragiques conditions politiques et économiques. Le jour de son élection, il haranguait ses troupes en ces termes :

« Dans les pays chrétiens, vous trouverez sur votre chemin des hommes pieux qui adorent Dieu dans les églises et dans les temples. Ne leur faites point de mal, ne détruisez ni leurs églises, ni leurs temples. »

Quant à Omar, il vivait avec cinq drachmes par jour, portait une simple robe de lin et dormait dans les rues de Médine, parmi les habitants. Jamais il ne voulut faire bâtir un palais à son usage personnel. Un jour le roi des Ghassanides vint à La Mecque le saluer. Au passage, il frappa brutalement un nomade, parce que celui-ci ne s'effaçait pas assez vite devant Sa Majesté.

Omar n'hésita pas une seconde : « Frappe-le comme il t'a frappé », ordonna-t-il au nomade. Et comme le monarque protestait : « Telles sont nos lois. Ici on ne porte pas impunément la main sur un homme, de quelque dignité qu'on soit. »

Tels étaient les illustres khalifes qui reposent à Médine. Après s'être recueilli devant leurs tombes, le cortège se répand dans le cimetière où d'autres stèles célèbres l'attendent. Voici tout d'abord celle de Othmane, autre compagnon à qui revient l'honneur d'avoir préparé la première édition du Coran. Il avait épousé successivement deux filles du Prophète, dont la nourrice Halima est enterrée à ses côtés.

Nafiâa et Malik ibn Anas

Plus loin gît Nafiâa, esclave affranchi qui devait devenir le premier dépositaire de la Tradition (*Sunna*), aux côtés de l'imam Malik ibn Anas, mort dans la ville sainte en 795, fondateur du culte malékite adopté en Afrique du Nord après être passé par les Andalous. Connu comme orthodoxe intransigeant, l'imam Malik ne manquait nullement de hardiesse, puisqu'il introduisit de sa propre autorité la notion de bien public (*istislah*) en droit musulman.

Mosquées et champs de bataille

Plus loin encore repose Ibrahim, fils du Prophète mort accidentellement en pleine jeunesse. Sa mère était une esclave égyptienne libérée par les armées de son futur époux. Les huit autres femmes du Prophète sont enterrées près d'elle, avec les quarante combattants mortellement blessés au cours de la célèbre bataille de Houd. Quatre tombes retiennent enfin l'attention du visiteur : ce sont les quatre filles de Sidna Mohamed : Fatima, Oum Keltoum, Roksyia et Zineb.

Sur le chemin du retour, la caravane n'ira pas sans boire au puits où la bague prophétique fut perdue par Othmane, après être passée par Abu Bekr et Omar. Deux champs de bataille marquent l'étape finale : celui de Houd, dont nous avons déjà parlé, et celui de Khandah, où s'élève la mosquée du Prophète.

Dès lors le pèlerin peut retourner en son pays, l'âme en paix...

*
* *

Un hadj soviétique professeur de théologie à l'université al-Azhar¹

Malgré leurs mensonges les « techniciens » américains ne rallient pas grand monde à la cause occidentale.

... Le pèlerinage est pratiquement terminé. Le moment est venu de se détendre, de lier plus étroitement connaissance avec les musulmans des pays les plus lointains. Des groupes se forment, les discussions reprennent et n'en finissent pas.

Je comprends maintenant quel intérêt portent les gouvernements français, anglais, hollandais et américains au pèlerinage.

Les buts et les méthodes

Le gouvernement général ne se borne pas à empêcher les Algériens conscients d'aller à La Mecque. Il ne se borne pas aux enquêtes policières sur le passé des pèlerins, ni à la surveillance en terre sainte. Il va plus loin : il diffuse, à la faveur d'un acte religieux, une propagande réactionnaire étrangère à l'islam. Les agents de M. Naegelen racontent aux hadji que sans le gouvernement le pèlerinage serait impossible, voire inconcevable. Ils nous répètent à tous moments qu'un hadj ne doit pas participer à la vie publique, qu'il doit même « cesser d'être du monde », cela afin de nous éloigner de toute activité politique, de tout sentiment national, de toute velléité de résistance à l'oppression. On essaye de nous inculquer l'idée que nous sommes des hommes désormais supérieurs, cela, afin de nous éloigner du peuple en feignant de « nous élever » au-dessus de lui. On nous laisse entendre que la sollicitude de M. Naegelen nous est maintenant acquise, afin de nous « neutraliser ».

1. *Alger-Républicain*, 18 novembre 1949. Al-Azhar : célèbre université théologique du Caire.

18 / 57

Une nouvelle croisade

Mais les pèlerins-indicateurs chargés de nous éduquer par leurs conférences, une fois arrivés à La Mecque, entonnent un autre refrain appris à l'école anglo-américaine. Ce n'est plus un refrain destiné à nous rendre passifs, mais cette fois un appel à la croisade « occidentale ».

Il faut être attentif à ce que cette propagande colonialiste contient de dangereux pour la libération des peuples. Nous en avons fait l'expérience avec le fascisme qui a recruté avec un zèle forcené quelques-uns d'entre nous, alors que les véritables défenseurs du peuple étaient précipités du haut des avions du Duce.

Aujourd'hui le même recrutement pour un idéal ennemi reprend sous l'étendard occidental. Et ceux qu'on voudrait vous présenter comme des libérateurs sont les bourreaux des musulmans de Java et de Malaisie, les lyncheurs des Nègres.

Contre qui la croisade ?

Durant tout notre voyage les calomnies n'ont pas cessé de pleuvoir sur l'URSS. Le plus remarquable est que ces calomnies déversées par des centaines de « techniciens » américains qui n'ont rien à voir avec le pèlerinage sont démenties par la population elle-même qui ne dissimule pas sa sympathie pour les pèlerins soviétiques.

Et nous arrivons à l'une des révélations les plus bouleversantes du voyage : la mission des sept républiques musulmanes de l'URSS en terre sainte.

Voici ce qu'on peut lire dans le document officiel n° 1031 (série asiatique) du secrétariat général à la présidence du Conseil de la République française : « Le séjour des délégations soviétiques à La Mecque et dans les pays musulmans du Proche et Moyen-Orient, a permis d'établir des liaisons pour l'avenir. Reçus en grande pompe, fêtés par les autorités civiles et religieuses, les représentants soviétiques ont révélé l'existence de la profondeur du sentiment religieux et la haute valeur technique et intellectuelle de ses cadres.

En 1946, le chef du pèlerinage, Cadi Zin Eddine Icham Balakhan Oghlon, fils du mufti de Tachkent, a séjourné deux mois en Égypte et a reçu le titre très estimé de professeur ès théologie de l'université d'al-Azhar. »

Deux mondes, deux conceptions

Plusieurs Algériens qui ont fait quatre à cinq fois le pèlerinage nous confirment l'excellente impression que leur ont laissée les hadji soviétiques.

Mon ami tunisien, visiblement remué par tout ce qu'il vient d'apprendre, veut en avoir le cœur net : il les interroge encore :

« Mais y a-t-il une différence entre le pèlerinage de nos coreligionnaires soviétiques et le nôtre ? Rencontrent-ils les mêmes difficultés que nous ?

– Il est impossible de comparer. Nous venons escortés de policiers : ils viennent escortés de savants. Nous voyageons entassés comme du bétail : ils arrivent tous sans exception par avions spéciaux mis gratuitement à leur disposition par le gouvernement soviétique. Chaque année ils font sensation parmi tous les hadji du monde. Ils se distinguent encore du fait que leur connaissance de l'islam est approfondie par la pleine possession non seulement de la culture théologique, mais des plus récentes acquisitions de la science et de la philosophie. Ils sont et deviennent tous les jours davantage les guides conscients des populations musulmanes du monde, qui voient en eux les héritiers directs des grandes idées sociales et internationales du Coran. Et le fait que l'un d'eux ait été reçu à al-Azhar avec tant d'éclat donne une idée de leur haute valeur intellectuelle. »

Interrogés par chacun de nous des journées durant, voici comment ils nous ont expliqué les rapports entre le régime des soviets et l'exercice de la religion musulmane.

Au pays de la véritable liberté de conscience

« En URSS l'enseignement coranique, la possession des biens immobiliers, la priorité dans l'attribution des matériaux de construc-

tion, l'exonération d'impôts, les publications de revues et calendriers religieux, l'entretien et la restauration des mosquées ne sont pas seulement tolérés par le gouvernement. C'est son œuvre propre. Le Code pénal soviétique (article 125) punit de six mois de travaux forcés toute personne faisant obstacle à un acte religieux. »

*
* *

Sur le chemin du retour

Nouveaux détails de la vie à bord

Nous avons quitté Djedda avec deux jours de retard. Au départ plus d'une dizaine de nos compatriotes ne sont plus à bord. Les uns resteront en terre sainte pour y passer leurs derniers jours, les autres s'y établiront.

En revanche nous avons embarqué près de cent vingt clandestins pour la plupart tunisiens. Ils étaient partis à pied, ont traversé l'Égypte où ils ont été arrêtés et dépossédés de leur argent, pour être relâchés un jour avant le pèlerinage. D'autres avaient pensé pouvoir se retirer en Arabie. Ils en reviennent. Tous ont vaillamment supporté leurs difficultés.

Envers et contre tout, les hadji sont heureux. Ils ont triomphé des obstacles avec cet espoir suprême de revenir au pays natal après avoir réalisé le plus cher de leurs rêves...

La vie à bord

Sur le *Providence*, la mauvaise organisation du voyage est encore plus sensible au retour. L'équipage n'a été récompensé de son dévouement que par des discours. Il reste privé d'une partie des heures supplémentaires dues, mais encore on essaie de le dresser contre les pèlerins en répandant toutes sortes de ragots racistes. Les autorités laissent tomber de leur tour d'ivoire les propos les plus désobligeants à l'égard de « ces paysans qu'on aurait dû embarquer dans un chaland », etc.

On parle aussi sur tous les ponts des émissions familiales réalisées par deux techniciens de la radio voyageant avec nous. Indiscutablement l'idée est louable. Elle permet aux familles des pèlerins de rester en contact avec ces derniers, du moins en théorie. Car les émissions ont été rapidement transformées en tribune pour administratifs et les hadji en ont été écartés, dans leur immense majorité.

Mais il y a mieux. J'ai donné dans de précédents articles le prix des places. Dans ce prix est comprise la nourriture, pour une bonne partie assure-t-on. Détail troublant : cette nourriture est fade quant aux melons, pourrie quant aux bananes, avariée en ce qui concerne le riz, suspecte enfin pour ce qui est de la viande et de la proportion de conserves.

A bord du *Providence*, la distribution de la nourriture est assurée par la fameuse Société Hôtelière.

Nourritures maritimes

Cette société possède des courtiers dans tous les ports de transit du monde, lesquels sont liés à la plupart des groupements commerciaux alimentaires de tous les pays. Ces courtiers ont pour seul souci, en raison d'arrangements conclus sur place avec ces groupements, d'imposer aux navires de passage les denrées dont il faut se débarrasser avant qu'elles ne pourrissent. De telles pratiques caractérisent surtout le voyage à La Mecque. Là est la source d'un nouveau scandale qui est d'ailleurs lié à celui des compagnies maritimes en général, en ce qui concerne le prix des places.

Sur la base des chiffres officiels que j'ai eu l'occasion de citer, il sera facile à chacun de calculer que le seul voyage du *Providence* a rapporté à la compagnie française des Messageries maritimes une centaine de millions de francs payés par les hadji d'Afrique du Nord et d'A.-O. F. A elle seule, la compagnie « Misr »¹ a transporté cette année 38 000 pèlerins, sans compter ceux embarqués par le *Providence* en dix jours de relâche de Suez.

Cela donnera une idée d'ailleurs en dessous de la vérité de ce

1. Nom arabe de l'Égypte.

qu'est devenu notre pèlerinage en tant que source de profits. Pour terminer, un détail édifiant : toutes les compagnies maritimes du Moyen-Orient ont des rabatteurs de pèlerins rétribués. Un exemple : depuis 1926 les hadji soudanais sont contraints de partir dans des bateaux à vapeur anglais. Tout autre moyen de locomotion leur est interdit...

Heureux qui comme Ulysse...

2 novembre : Depuis notre départ, le mécontentement de tous n'a pas manqué de se manifester. La plupart d'entre nous, qui avaient emporté tout ce qu'ils possédaient pour faire face à l'imprévu, reviennent sans argent. Ils savent que ce n'est pas le pèlerinage en soi qui les a déçus, mais ses organisateurs officiels. M. Naegelen aura encore une fois manqué le but de ses prédécesseurs. Il aura déterminé les hadji algériens à lutter pour la véritable liberté du culte. Et toute la pompe déployée pour nous recevoir à Alger, toutes les « cérémonies » et les parades hypocrites ne nous feront pas oublier les offenses subies...

*
* *

Pas de pèlerinage libre sans séparation du culte et de l'État¹

... La joie du retour en terre natale avait tout effacé. Il n'y avait plus place pour aucun souvenir : nous répondions à l'accueil chaleureux de la population accourue sur les quais dès que le *Providence* avait été visible au large.

Pourtant nous n'avions pas mis pied à terre que déjà on nous interrogeait. Et c'est alors que nous avons compris quel lourd devoir nous incombait : la vérité était si pénible à dire à nos interrogateurs si confiants...

Mais nous ne pouvions nous taire sur un tel sujet. En dissimulant

1. *Alger-Républicain*, 22 novembre 1949.

les peines endurées, les obstacles et les exploitations, nous n'aurions pas seulement caché la vérité. Nous aurions participé à la tromperie, nous serions entrés, nous, victimes du mensonge, dans le camp des menteurs.

Aussi sommes-nous nombre de hadji algériens à avoir décidé de tout révéler, pour aussi difficile que cela le sera, après les contes des *Mille et Une Nuits* diffusés par les troubadours de M. Naegelen.

Non, notre pèlerinage n'a pas été libre, comme nos médersas¹ et nos mosquées ne sont pas libres.

Est-ce à dire que nous devons montrer la plaie sans chercher à la guérir, est-ce à dire que nous allons renoncer à notre pèlerinage parce que l'administration le déforme et l'utilise contre nous ? Personne ne peut le croire.

Il ne nous reste donc plus qu'une voie pour tenir tête aux falsificateurs : engager la lutte dans l'union pour ne plus permettre de telles usurpations. La liberté du culte en Algérie est la première de nos revendications. Ne pas en comprendre l'importance fondamentale, c'est se résigner à voir toujours notre foi tournée en dérision et la terre sainte livrée aux financiers et aux policiers.

Il s'agit de rétablir la décence, de faire reculer le mensonge, de ne plus permettre des mystifications aussi cyniques. C'est notre dignité d'hommes qui en dépend, sans compter les sentiments religieux de toute une population déjà opprimée sur tous les autres plans de la vie.

Pour ma part, mon premier souci a été de porter témoignage. Il est de bon augure qu'il se soit trouvé un quotidien en Algérie pour accueillir ce témoignage. Sans reculer devant la haine du gouvernement général pour tout ce qui porte un coup à sa scandaleuse ingérence.

Nous pouvons donc considérer un premier pas comme accompli. Il reste maintenant une lutte quotidienne, qui est affaire de toute la population, de toutes les organisations, de tous les honnêtes gens, pour le respect et l'indépendance du culte, pour le pèlerinage libre.

Ce dernier doit être et rester l'affaire des cultuelles musulmanes.

1. Écoles, établissements musulmans d'enseignement.

21 / 57

Ce qui suppose d'ailleurs et en premier lieu la séparation du culte et de l'État. Ces cultuelles, élues démocratiquement par tous les fidèles pour l'organisation du pèlerinage, disposeraient d'une partie des revenus des biens *habous*¹ qui doivent être restitués dans leur intégralité aux communautés religieuses.

Ainsi pourrait être facilité l'accomplissement du pèlerinage. Il suffirait pour cela que le statut de l'Algérie soit effectivement appliqué. Notre première tâche est de contraindre M. Naegelen et son assemblée à l'appliquer.

*
* *

Un Algérien au Soudan égyptien²

Première vision à Port-Soudan : sur les quais un officier blanc, cravache en main, surveillant sous un soleil aveuglant le travail des charbonniers.

Quand je me trouvai un matin au cœur même de l'Afrique j'étais si dépaysé que je faillis attirer l'attention des policiers franchissant le poste de douane.

C'était une ville peu commune, blottie contre la mer, étroite, difficile à pénétrer.

Il fallait chercher le moyen d'y vivre incognito tout en se mêlant à la vie profonde des habitants...

Premiers visages du Soudan

Et déjà le visage du pays se précisait... Cafés silencieux (murmures sourds des consommateurs), promeneurs rares, rues désertes... De-ci, de-là, l'uniforme blanc d'un policier, sans compter ceux qui réglaient la circulation.

1. Fondation pieuse, dont les revenus servent à entretenir les mosquées et les écoles.

2. *Alger-Républicain*, 11-12 décembre 1949.

De plus en plus perdu, j'entrai au hasard, dans un café. L'homme qui se présenta au comptoir était le premier Soudanais à qui je m'adressais. Je fus délivré de mon plus grand souci quand je m'aperçus qu'il parlait à quelques mots et expressions près le même arabe que les Algériens de la frontière tunisienne.

J'attendais le lever du soleil sur le port, étant arrivé en pleine nuit.

Brusquement, alors que je regardais un navire pakistanais appareiller, je sentis une nouvelle présence lourde, étouffante : c'était le soleil si chaud et aveuglant que le sol me semblait brûlant et que je ne pus lever les yeux, tant les rayons étaient vifs.

Sur le quai, un officier blanc en uniforme surveillait un groupe de Noirs affairés au fond d'un chaland chargé de charbon. Ils couraient dans un nuage de poussière, tandis que l'officier criait des ordres et, de sa cravache, en frappait parfois un au passage...

Au loin, un phonographe éraillé laissait échapper une musique comme il est difficile d'en imaginer une : tenant à la fois de la mélodie, du jazz et de la mélodie. Le chanteur brisait souvent sa voix volontairement, et je voyais les charbonniers s'immobilisant malgré le fouet, pour écouter.

Au loin, la ville se couvrait de silhouettes blanches : les gandouras¹ tranchaient admirablement sur le jais des poitrines et des visages. On reconnaissait les femmes à leurs voiles amples et à leurs robes multicolores. Elles avaient toutes les traits découverts. Celles qui avaient des nourrissons les portaient attachés sur leur dos, ce qui n'altérait en rien la vivacité de leur démarche.

Peuple alerte et souriant, yeux éclatants, étrangement expressifs, lèvres souvent très fines, ce qui est sans doute l'une des caractéristiques des Soudanais.

Mais j'avais beau détacher les yeux des haillons, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître ce que je connaissais déjà en Algérie : une misère criante, des enfants errant en quête d'une aumône, des jeunes gens pensifs aux terrasses des cafés avec cet accablement, ce silence qui caractérise les hommes frappés par le chômage...

Je voyais tout cela, mais je cherchais les responsables.

1. Le même mot désigne en arabe la tenue vestimentaire des hommes et des femmes.



BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DES PAYS D'ISLAM

LUC CHANTRE

PÈLERINAGES D'EMPIRE

UNE HISTOIRE EUROPÉENNE DU PÈLERINAGE À LA MECQUE



Chapitre 12

Le retour contesté des pèlerinages d'empire

p. 371-399

Texte intégral

Le vide laissé par les puissances coloniales pendant les années de guerre a créé un précédent que ne manquent pas d'exploiter les opposants à la colonisation. Tandis que les puissances européennes entendent restaurer, dès 1945, les organisations d'avant-guerre, le principe de ces pèlerinages officiels organisés par terre, mer ou air est de plus en plus critiqué chez les pèlerins musulmans – y compris chez les élites musulmanes, pourtant choyées durant l'entre-deux-guerres – qui réclament davantage de liberté, quelles qu'en soient les conséquences.

I. Un encadrement colonial du *ḥajj* de moins en moins accepté

A. 1945 : la prolongation des pèlerinages de guerre

Après les vicissitudes de la guerre, tout portait à penser que le premier pèlerinage de la paix retrouvée se déroulerait dans une atmosphère de ferveur religieuse. À lire les propos d'un diplomate français en 1945, on comprend qu'il n'en est rien :

« Le pèlerinage de nos ressortissants musulmans ne s'était jamais effectué dans une période d'effervescence politique pareille à celle que traversa le Moyen-Orient, au mois de novembre de cette année. »

Et de citer les troubles en Palestine, le mouvement séparatiste de l'Azerbaïdjan iranien ou encore la deuxième session de la Ligue des États arabes créée en mars 1945 au Caire¹. L'Asie du Sud n'est pas épargnée. En Inde, les émeutes de Calcutta du 21 au 23 novembre ont jeté dans la rue hindous et musulmans pour protester contre l'arrestation d'officiers de l'*Indian National Army* accusés de trahison. En Indonésie, la proclamation d'indépendance du 17 août 1945 de Soekarno et Hatta a été accueillie avec enthousiasme par la communauté indonésienne du Hedjaz. Lors d'un meeting organisé à La Mecque le 27 septembre 1945, beaucoup d'entre eux ont ouvertement marqué leur soutien à la cause républicaine. Un comité d'action a même été créé dans ce sens, bientôt transformé en

une association permanente appelée Organisation de l'indépendance indonésienne².

L'empire français n'est pas épargné. La violence de la répression des émeutes de Sétif et Guelma en mai 1945 a eu un impact fort sur l'opinion publique arabe. Des militants panarabes du Caire critiquent alors l'attitude de ces élites musulmanes d'Algérie qui continuent à faire le jeu du colonialisme. Un journaliste proche des Frères musulmans laisse ainsi éclater sa colère au sujet de la réception organisée à la légation du Caire à l'occasion du retour des pèlerins nord-africains en 1945 :

« J'ai éprouvé de la peine lorsque j'ai lu cette nouvelle accompagnée d'une photo sur laquelle apparaissaient les diplomates français avec un sourire malin, cependant qu'un Musulman pèlerin approchait sa main de son front avec calme et politesse. J'ai senti que la sainteté du pèlerinage avait été bafouée et qu'il eût été préférable que ces pèlerins ne l'accomplissent pas afin de ne pas goûter de ces douceurs peut être volées de leur pays ou de boire ce thé qui aurait dû leur rappeler le sang qui a coulé cette année tant dans le Maghreb qu'en Orient. Les Français furent les bourreaux du carnage. »

Il conclut en ces termes :

« Ni la foi ni le dévouement ne sauraient être assurés si la France patronne le pèlerinage, la fille majeure de l'Église et la seule représentante de l'impérialisme des croisades, après que l'Italie ait disparu du monde impérialiste³. »

Pour éviter que cette « effervescence politique » n'influence leurs pèlerins, les puissances coloniales ont pris prétexte de la réduction de la flotte disponible pour reconduire une organisation militaire du *hajj* leur permettant de contrôler et de rationner leurs effectifs. Le premier pèlerinage de l'après-guerre compte ainsi à peine 42 000 pèlerins issus des empires, chiffre presque équivalent aux pèlerinages de la décennie précédente. Une nouvelle fois, Malais et Indonésiens se font remarquer par leur absence. Dans les Indes néerlandaises en effet, les autorités hollandaises invoquent les carences de la flotte marchande pour imposer des quotas de départ et des passeports spéciaux de pèlerinage. À cela, il faut ajouter le travail de propagande mené par l'opposition républicaine visant à disqualifier le pèlerinage organisé sous l'égide de la puissance

coloniale. Si bien qu'en cette année 1945, seuls soixante-dix pèlerins indonésiens ont suivi le pèlerinage officiel⁴.

Le pèlerinage de l'empire français se compose quant à lui de délégations symboliques des trois gouvernements d'Afrique du Nord, de l'AOF, des établissements de l'Inde, des Comores et de Djibouti. Faute de navire disponible, cette poignée de pèlerins est dépêchée par avion depuis Alger aux frais du gouvernement français.

Premier dans l'ordre protocolaire, le glaoui de Marrakech a été transporté par avion spécial jusqu'à Djeddah puis conduit dans une voiture particulière – réservée par les soins de la légation de France – jusqu'à La Mecque, où l'attendait la délégation marocaine⁵. S'agissant des pèlerins tunisiens, l'escale au Caire est très étroitement surveillée afin d'empêcher que Habib Bourguiba, exilé dans cette ville, ne se mette en contact avec certains pèlerins soupçonnés d'appartenir au Néo-Destour.

Parallèlement à l'envoi de délégations aéroportées, les autorités des deux fédérations africaines ont tenu à organiser une caravane par camions sous l'égide du sous-lieutenant Maître. La coordination entre ces différents convois semble avoir fonctionné correctement si bien qu'à l'issue du pèlerinage de 1945, le nouveau ministre de France en Arabie Saoudite Max Rageot se félicite de l'excellente impression laissée par ces délégations qui « ont offert ainsi la meilleure réplique à tout ce que l'on peut dire en Orient de nos procédés à l'égard des musulmans de notre empire⁶. »

Figure 11 – Affiche du pèlerinage officiel de 1945 (Archives nationales d’outre-mer)



[Télécharger l'image \(.jpg, 4.46 MB\)](#)

Le *hajj* de l'empire britannique semble également avoir correctement fonctionné. Après les 16 000 pèlerins égyptiens, l'Inde constitue cette année-là la seconde nation présente en pèlerinage, grâce à ses 9 400 pèlerins dont une poignée venue d'Angleterre. Outre les cinq navires de la *Mogul Line*, la *Haj Line* indienne a réussi à affréter un navire, à la plus grande satisfaction des pèlerins qui n'ont eu de cesse de louer la qualité

des prestations à bord. Pour un peu, les pèlerins indiens et malais auraient presque oublié que les restrictions de guerre relatives aux sorties de devises ont été maintenues. À Djeddah, la légation de Grande-Bretagne a nommé pour chaque navire un *amīr al-ḥajj* chargé d'aplanir les difficultés rencontrées par les pèlerins à leur retour de ḥajj^z. Un effort important a par ailleurs été consenti en faveur des pèlerins de l'Afrique anglophone représentée par près de 5 000 Nigériens et 1 000 Soudanais. Envoyé en mission par le gouvernement du Nigeria pour évaluer l'ampleur du pèlerinage clandestin, le capitaine Eric Thomson a suivi de près les pèlerins africains. Il se félicite ainsi de la construction d'une hôtellerie à Maiduguri, l'un des carrefours du pèlerinage nigérian, ainsi que de la bonne organisation régnant à Port-Soudan. À ses yeux, le système mis en place par les Britanniques pendant la décennie précédente commence enfin à porter ses fruits. Ainsi, avant de partir, tout pèlerin nigérian doit-il désormais remplir un formulaire de demande de passeport que son chef transmet au *district officer*, avant d'en adresser une copie au *central office* de Maiduguri. Dans cette localité, le pèlerin effectue un dépôt contre lequel on lui remet un certificat ainsi qu'un disque où figure son nom. Au cas où il viendrait à égarer son passeport, des photographies sont prises et envoyées à Port-Soudan et à Djeddah. À Souakin, le pèlerin est pris en charge par le *ṣayḥ* local des Nigériens, puis par les autorités médicales de la station quarantenaire afin d'opérer les vaccinations nécessaires. L'administration de Port-Soudan lui remet alors son passeport – dont un double a été envoyé entre-temps à la légation britannique de Djeddah en même temps que le billet retour – ainsi que son dépôt avec lequel le pèlerin doit s'acquitter des taxes quarantennaires, de son billet aller en même temps que des droits à payer au Hedjaz^g.

Cette organisation fait l'éloge du ministre de France à Djeddah, lequel se félicite de ce que la fin de la tutelle italienne sur l'Érythrée ait permis aux Britanniques de resserrer leur contrôle sur le port de Massaoua, l'un des principaux points de départ du trafic clandestin^g.

Au sortir de la guerre, Français et Britanniques sont ainsi bien décidés à reprendre la main sur l'organisation complète du ḥajj de leurs sujets musulmans.

B. 1946 : le premier pèlerinage de l'Union française

À partir de 1946, l'organisation française du *ḥajj* est désormais coordonnée par la direction Afrique-Levant du Quai d'Orsay chargée d'arrêter les principes généraux du pèlerinage avec les représentants des différents ministères dans le cadre d'une « Commission interministérielle chargée de la préparation du pèlerinage aux Lieux saints de l'islam ». En cette année de création de l'Union française – nouvelle forme politique d'association des colonies à la métropole –, le gouvernement de la République souhaite promouvoir une image positive et inclusive de l'Empire¹⁰. Ce « retour à l'empire » se manifeste par la présence d'une délégation officielle composée de notables des trois gouvernements de l'Afrique du Nord et de l'AOF, ainsi que par l'affrètement d'un splendide paquebot, l'*Athos II*, troisième navire de la marine marchande française et fleuron de la Compagnie des messageries maritimes. À l'intention des 1 500 pèlerins d'Afrique du Nord et de l'AOF, ce navire a fait l'objet d'aménagements spéciaux, à l'instar de la mosquée dressée à l'arrière du navire. Manifestation de l'État-Providence, ce pèlerinage organisé doit permettre aux pèlerins les plus modestes d'effectuer le *ḥajj* grâce à des prix de passage contrôlés. Par ailleurs, des billets ont été offerts à un certain nombre d'anciens combattants ainsi qu'à plusieurs soldats musulmans à leur retour d'Indochine. Cet investissement des pouvoirs publics est accompagné d'un important effort de propagande. Le 24 octobre 1946, le départ des pèlerins depuis Alger fait la une des Actualités françaises. C'est l'empire dans toute sa diversité qui est alors valorisé quand les « Noirs du Soudan » se mêlent « à la blancheur des gandouras berbères¹¹ ». À bord, les pèlerins de l'AOF sont sollicités par la Radiodiffusion française qui diffuse des messages à destination des familles, mais aussi de nombreux chants et récitations du Coran. Car cette propagande officielle est aussi un moyen de répondre à la rumeur selon laquelle la Ligue arabe aurait affrété des navires pour venir chercher les candidats au pèlerinage dans tout le *dār al-Islām*¹².

En cette année 1946, d'autres délégations officielles ont été dépêchées des quatre coins de l'empire. À Djibouti, l'officier des Affaires indigènes Michel Lesourd est chargé d'encadrer le déplacement des deux délégués, Abduh Muḥammad, sultan des Danakils de Rahiata, et Awalé Waliyé, chef des Somalis de Ali Sabieh, accompagnés chacun d'un notable de leur cercle. Après une escale sanitaire à Kamarān où la mission est reçue par le médecin-chef britannique Thomson, Lesourd relève, non sans fierté, la

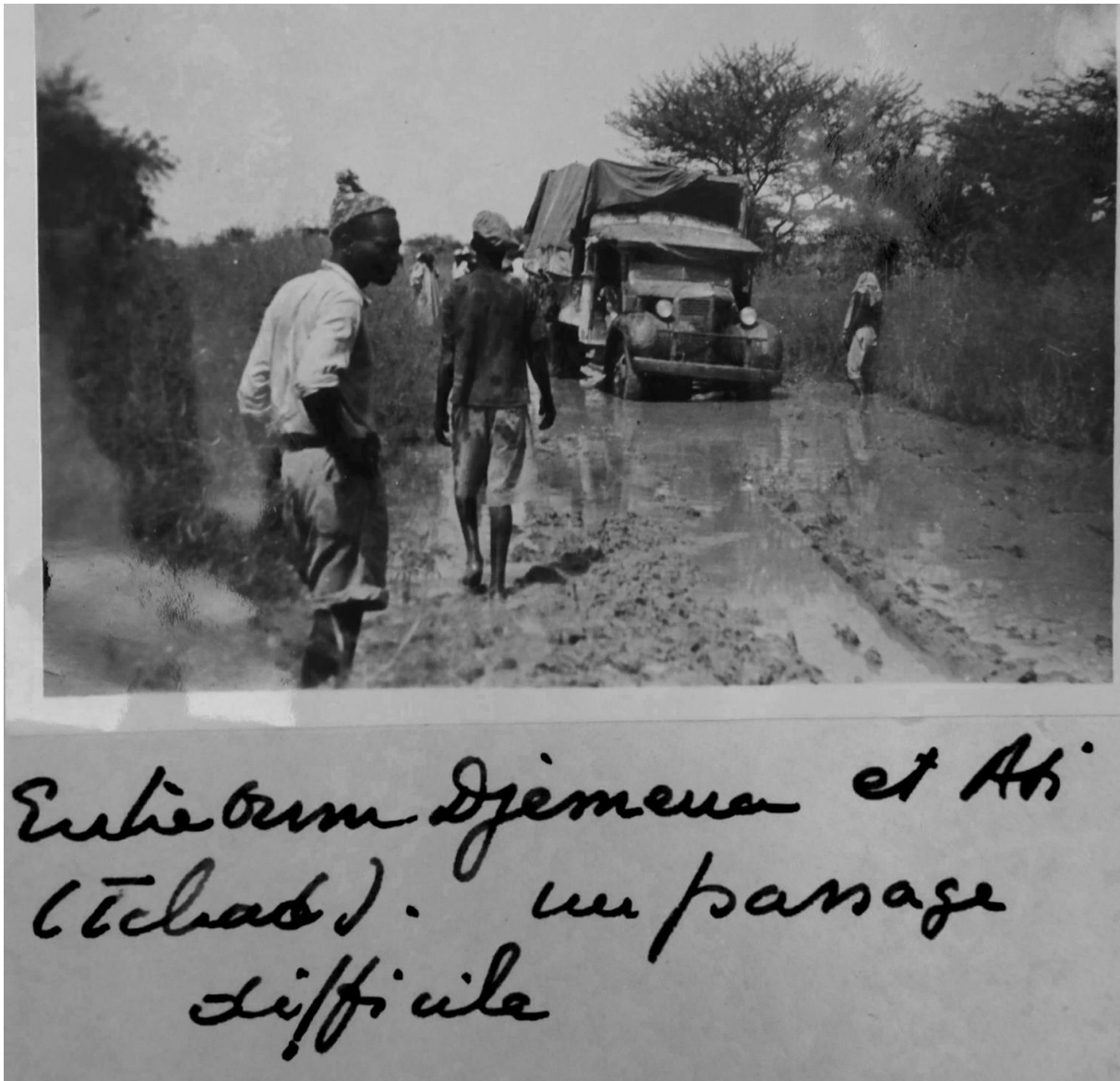
présence du paquebot *Athos II* dans le port de Djeddah. La réception des délégués djiboutiens par Ibn Sa'ūd dans son palais mecquois constitue un autre sujet de fierté. Chargés de remettre une lettre officielle du gouverneur de Djibouti, les deux délégués de la Côte française des Somalis ne manquent pas de vanter l'œuvre française dans la colonie. Leur présence à La Mecque n'est-elle pas la preuve vivante de la sollicitude de la France pour ses sujets musulmans, alors qu'à titre de comparaison, les Britanniques n'ont pas souhaité organiser le pèlerinage du Somaliland ? Pendant son séjour, Michel Lesourd – qui a pris le soin de lire préalablement les récits de Léon Roches et d'Étienne Dinet – dresse un tableau des différentes communautés du Hedjaz où Yéménites et Hadramis côtoient les trois mille Boukhariotes de La Mecque, dont beaucoup ont fui le régime soviétique pour se consacrer au commerce du tissu des épices.

À ces pèlerins de Djibouti, il faut ajouter ceux originaires des colonies de l'océan Indien. Chaque île des Comores a ainsi pris le soin d'envoyer un pèlerin à La Mecque. La délégation comorienne s'étoffe au passage de quelques pèlerins malgaches dont les déplacements ont été soigneusement planifiés : trajet aérien entre Tananarive et Djibouti, suivi d'un voyage maritime sur un navire de la *Khedivial Mail Line* qui conduit les pèlerins de Djibouti à Aden, puis d'Aden à Massaoua, avant de toucher le port de Djeddah. D'autres pèlerins malgaches ont quant à eux choisi de rejoindre à Khartoum leurs coreligionnaires africains partis par avion du Sénégal, du Cameroun et de l'AEF. Hébergés à Djeddah par leur muṭawwif, Comoriens et Malgaches reçoivent la visite du vice-consul Hadj Hamdi, curateur des hôtelleries des Villes saintes. Celui-ci leur avance le montant du voyage à Médine afin qu'ils aillent d'eux-mêmes constater la vanité des rumeurs millénaristes circulant depuis plusieurs années dans les communautés musulmanes de l'océan Indien, selon lesquelles le gardien de la tombe du Prophète à Médine aurait annoncé la venue du jour dernier « où le soleil se lèvera au couchant et se couchera au levant¹³ ». À La Mecque, Ahmed Maitori est reçu par Ibn Sa'ūd en personne avant de se rendre à l'hôtellerie des Maghrébins – rebaptisée pour l'occasion « Maison de France » – en présence de l'ensemble des délégués de l'empire. Au retour, les *ḥājjī* malgaches et comoriens sillonnent la mer Rouge sur des vedettes de guerre françaises. À chaque débarquement sur les côtes de Madagascar, des prières publiques sont organisées dans les

mosquées en l'honneur des *ḥājjī* et de la France coloniale qui a patronné ce pèlerinage.

Après le bateau et l'avion, restait à encadrer les pèlerinages par voie de terre. En effet, cette année-là, de nombreux pèlerins africains ont choisi d'emprunter les pistes du Sahel, encouragés par un commerçant de Niamey, El Hadj El Kaïdi Touré, qui a loué pour l'occasion deux camions Citroën. Afin d'encadrer cette initiative privée, l'administrateur Brouin est nommé à la tête d'un convoi de 75 pèlerins originaires de Mauritanie, du Soudan, du Tchad et du Cameroun, auquel viennent se greffer, en cours de route, les pèlerins du Tchad et du Nigeria britannique. Nouvelle « croisière noire », ce pèlerinage officiel par voie terrestre, est qualifié par Brouin lui-même de « très dure épreuve d'endurance, de fatigue, de résistance physique et morale » : à Kano, au Nigeria, les routes sont coupées par les eaux tandis qu'à Fort-Lamy, les pèlerins traversent rivières et marécages en pleine saison des pluies (figure 9). Mais l'épreuve la plus pénible est sans conteste la traversée du Darfour occidental entre El-Genaina et El-Obeid où les pèlerins doivent endurer les moustiques, la boue et l'ensablement qui a raison de leurs derniers véhicules. C'est finalement à bord de camions de location que le convoi rejoint la voie ferrée du Soudan. Fort heureusement, les agents britanniques se montrent très coopératifs, notamment en allégeant les formalités sanitaires à Port-Soudan ; ce qui permet au groupe de rejoindre *in extremis* le Hedjaz pour le début des cérémonies. À l'instar de son collègue britannique Thomson, Brouin profite de sa présence au Soudan pour enquêter sur les pèlerins clandestins originaires de deux fédérations françaises. Beaucoup d'entre eux sont en effet installés de longue date à proximité des plantations de coton de Wad Madani, Kassala et Tokar. La récolte ayant été bonne, ces ouvriers sont nombreux à entreprendre en 1946 le voyage à La Mecque en contournant délibérément le dispositif mis en place par les Britanniques, souvent au péril de leur vie. Cette année-là encore, 1 700 « clandestins » seraient décédés sur la rive orientale de la mer Rouge où ils avaient été abandonnés, à la recherche d'un « village imaginaire » que les transporteurs leur avaient indiqué, quelque part « au-delà des montagnes ».

Figure 12 — Pèlerinage par voie de terre de l'AEF et du Cameroun (1946) (Archives nationales d'outre-mer)



[Télécharger l'image \(.jpg\)](#)

On comprend mieux dès lors l'insistance de Brouin à réclamer un rapprochement avec les Britanniques dans le cadre d'une « coopération coloniale interafricaine » et l'installation d'un consulat de France à Khartoum, « centre névralgique » de ce pèlerinage clandestin¹⁴. Cette coopération voit le jour en 1949 lorsqu'une conférence est organisée dans cette même ville. Français et Britanniques y évoquent le principe d'un passeport unique, de Dakar à Souakin, la généralisation des certificats internationaux de vaccination utilisés dans les fédérations françaises, mais

aussi des questions plus économiques liées au change et à la sortie de devises.

Après avoir longtemps fait figure de parias, les pèlerins d'Afrique subsaharienne – dont les délégués officiels sont décorés de l'Étoile noire du Bénin à leur retour de pèlerinage – constituent désormais la vitrine de l'Union française. C'est ainsi qu'à son retour du pèlerinage, l'officier sénégalais Abduh Salam Kané, délégué officiel de l'AOF, apprend qu'il doit se rendre à Paris à l'invitation du ministre de la France d'Outre-Mer. Ce pèlerinage civil vers la métropole – inspiré des initiatives britanniques de l'entre-deux-guerres – cherche à frapper l'esprit et le regard des sujets musulmans de l'empire en jouant sur le contraste entre « l'âpre sécheresse et la rude aridité du Hedjaz » et la « douceur verdoyante de l'Ile-de-France », véritable « récompense sur terre » :

« Ce pèlerinage à Paris – écrira quelques années plus tard le chef de bataillon Fall –, qui succède chaque année à un autre pèlerinage, constitue à vrai dire une œuvre d'une portée exceptionnelle [...]. Les pèlerins brusquement conduits dans la capitale de l'Union française, après un séjour très dur en Arabie, ne peuvent manquer d'être favorablement impressionnés par la beauté du paysage, la majesté des monuments, l'amabilité des habitants dont l'accueil courtois et sympathique contraste singulièrement avec la rudesse du Hedjaz et les mœurs par trop mercantiles et intéressées des Saoudiens. De tels contacts sont à développer et à multiplier dans d'autres secteurs de nos populations. Pour nos pèlerins, les enseignements tirés ont une grande signification. »

Abduh Salam Kané ne manque pas de signaler l'intérêt porté par les pèlerins au musée des Colonies, et, point d'orgue de cette visite organisée, la visite du château de Versailles, dont l'aile du midi abrite l'Assemblée de l'Union française¹⁵.

C. Quand les élites musulmanes se désolidarisent des pèlerinages d'empire

La France n'est pas la seule nation européenne à relancer le modèle des pèlerinages organisés. Dès 1946 en effet, craignant que les restrictions navales ne débouchent sur des revendications plus politiques, le gouvernement de l'Inde a pris soin d'affréter à la dernière minute le paquebot *SS Shirala* pour les pèlerins déboutés ainsi que deux avions de

l'*Indian National Airways* destinés aux notables. Ces facilités de transport permettent aux Indiens de redevenir la première nation invitée à la maison d'Allah¹⁶. Mais elles génèrent en retour plus de critiques que de compliments. La mauvaise gestion des trajets de retour est ainsi directement mise en cause et le vice-consul indien accusé de corruption¹⁷. La légation de Djeddah reproche quant à elle à l'administration de Delhi de se désintéresser du sort des pèlerins en refusant d'exiger de la *Mogul Line* qu'elle affrète les mêmes navires à l'aller comme au retour. Il n'est pas jusqu'aux autorités sanitaires de Londres qui ne remettent en cause cette organisation. Ainsi, en 1945, pas moins de deux mille pèlerins indiens seraient entrés au Hedjaz sans vaccins, et l'absence d'une mission médicale propre au pèlerinage indien se fait cruellement ressentir¹⁸. Après les baisses de tarif consenties en période de guerre, le rétablissement des droits de pèlerinage donne lieu à de nombreuses réclamations de la part des pèlerins indiens, au même titre que les prix élevés pratiqués par les commerçants.

Face à ces critiques, les autorités britanniques n'ont d'autre choix que d'autoriser en 1946 la Ligue musulmane à envoyer au Hedjaz une délégation présidée par Muhammad Abdul Aleem Siddiqi afin de débattre directement des conditions du *hajj* avec les Saoudiens. Au cours d'un entretien animé, le chef de la délégation indienne demande à Ibn Sa'ūd de justifier, Coran à l'appui, l'existence de droits de pèlerinage aussi élevés. Des membres de la délégation proposent même de substituer au système existant des contributions volontaires des différents États musulmans. C'en est trop pour Ibn Sa'ūd, prompt à voir dans cette suggestion le retour du projet d'internationalisation des Lieux saints. Les pourparlers tournent court, au grand dam du consul Clarke, très critique à l'égard de ces Indiens qui, selon ses propres termes, « auraient dû épargner leur respiration à rafraîchir leur curry¹⁹ ». À la fin de l'année, c'est au tour d'un fonctionnaire indien d'être dépêché pour examiner la question délicate du change. Toutefois, loin de faire l'éloge du *hajj* colonial, le ton adopté par A. D. Azhar dans son rapport est ouvertement nationaliste. Il estime en effet qu'au Hedjaz les Indiens subissent des discriminations plus fortes que celles des autres nations, notamment l'Égypte qui, selon lui, serait plus respectée car elle dispose de davantage de moyens – une délégation sanitaire très fournie, une hôtellerie ouverte à tous les pèlerins pauvres sans distinction de nationalité – et surtout d'un chargé d'affaires

« agissant de manière indépendante ». Ainsi recommande-t-il notamment que la question du change soit directement gérée par une agence musulmane basée à Djeddah et qui achèterait des riyals hors saison pour garantir un change favorable aux pèlerins les plus modestes²⁰.

Au même moment, les Hollandais sont eux aussi confrontés à une montée des revendications indépendantistes qui les contraignent à renforcer le contrôle politique sur le *ḥajj*. Ce n'est pourtant pas faute, dans un premier temps, d'avoir cherché à déléguer l'organisation du pèlerinage indonésien à des comités locaux établis dans chaque port, à l'instar des *Haj Committees* indiens. Cependant, dans un contexte marqué par la déclaration d'indépendance de Soekarno en 1945, la propagande exercée par l'Organisation de l'indépendance indonésienne basée à Djeddah conduit les autorités de Djakarta à dépêcher dès 1947 une mission officielle dirigée par un *amīr al-ḥajj* afin d'encadrer le voyage des 4 000 pèlerins indonésiens et d'empêcher tout contact avec les mouvements nationalistes. Au même moment en effet, le représentant de la République indonésienne au Caire a projeté de prendre la tête d'un convoi de pèlerinage afin de faire reconnaître l'indépendance de son gouvernement par Ibn Sa'ūd. Toutefois, faute de navire disponible, les Indonésiens du Caire doivent se contenter d'envoyer une mission de bons offices composée de quatre membres²¹. La situation est délicate à gérer pour le souverain wahhabite. D'un côté, il entend maintenir sa ligne consistant à ne pas politiser le *ḥajj*. Aussi refuse-t-il d'accueillir dans son royaume une représentation permanente de la République indonésienne, initiative qu'il juge prématurée. D'un autre côté, pressé par ses conseillers Ibn Sa'ūd sait qu'il doit donner des gages de solidarité musulmane à la mission indonésienne. Ainsi, le 22 novembre 1947, à l'issue du pèlerinage, la République indonésienne est-elle officiellement reconnue par le royaume d'Arabie Saoudite²².

Les Britanniques redoutent alors un effet d'entraînement de cette reconnaissance sur leur pèlerinage malais, d'autant que celui-ci, après les restrictions de la guerre, connaît une explosion avec près de 4 000 demandes de passeports²³. Chaque candidat au pèlerinage est alors tenu, après avoir subi un examen médical et les vaccinations d'usage, de demander son passeport de pèlerinage au *district officer* de sa résidence ainsi que des traveller cheques auprès d'une banque agréée. Les contrôles

sont également renforcés depuis les principaux ports malais où les pèlerins ne peuvent retirer leurs billets pour Djeddah sans avoir préalablement fait viser leur passeport. Depuis la fin de la guerre, une tension croissante s'est instaurée entre le gouvernement britannique et les élites musulmanes de Malaisie, qui culmine dans les émeutes de l'année 1951 à Singapour. Les Britanniques renforcent alors leur surveillance sur les pèlerins en même temps qu'ils aspirent à promouvoir le pèlerinage comme un « signe distinctif de l'identité musulmane malaise » afin de tenter d'isoler la fédération malaise des influences de l'Indonésie voisine. Dans ces circonstances, l'organisation du *hajj* fait l'objet d'une attention soutenue. Un commissaire du pèlerinage malais est nommé avec des fonctions proches de celles d'un *amīr al-ḥajj*, tandis que l'organisation à l'échelle de l'ensemble de la fédération, de Singapour et du Nord-Bornéo, est coordonnée par un *Malay pilgrimage control officer* placé, à partir de 1952, à la tête d'un Département du Pèlerinage.

Ce nouvel investissement des puissances coloniales dans l'organisation du *hajj* montre pourtant rapidement ses limites. Lors du pèlerinage français de 1946, Abduh Salam Kané est le témoin de la ferveur des jeunes nationalistes marocains pendant le voyage en chemin de fer, organisé par l'agence Cook entre Casablanca et le port d'Alger où mouille l'*Athos II*. À l'arrivée à Bizerte, la fièvre politique monte d'un cran ; le navire est rallié par plusieurs embarcations de jeunes musulmans arborant des drapeaux tunisiens. Venus saluer les pèlerins, ils sont applaudis et acclamés par une cinquantaine d'Algériens et de Marocains qui entonnent l'hymne égyptien et poussent des cris tels que « Vive la Tunisie indépendante ! Vive Moncef Bey ! Vive la Liberté ! », bientôt repris par les quelque 2 500 Tunisiens présents sur les quais. Dans la foule, on compte plusieurs nationalistes comme Salah Ben Youssef ou encore Ahmed et Farid Bourguiba, frères du leader exilé. Des scouts musulmans entament l'hymne du parti Néo-Destour dont une trentaine de membres réussissent à forcer les barrières de sécurité. Le service d'ordre est rapidement débordé et le commandant de l'*Athos II* doit suspendre les opérations d'embarquement. Il n'est pas jusqu'à la composition de la délégation tunisienne elle-même qui ait échappé au contrôle vigilant des autorités de la Résidence. Beaucoup d'entre eux seraient en effet de fervents nationalistes, à commencer par le porteur de la *ṣurra*, Si Chaddly Ennifer, professeur à la Zitouna, porteur d'une lettre personnelle du bey à Ibn Sa'ūd où celui-ci est décrit comme le

« pilier de la communauté musulmane, protecteur de la *Qibla*, objet de l'espoir des peuples arabes et facteur de leur unité²⁴ ». L'escale au Caire fait quant à elle l'objet d'une vigilance particulière afin d'empêcher Habib Bourguiba – réfugié dans la capitale égyptienne afin d'obtenir le soutien militaire de la Ligue arabe à la cause tunisienne – de se mettre en contact avec les pèlerins²⁵.

Par ailleurs, contrairement à l'image de cohésion et de solidarité affichée par la propagande coloniale, l'harmonie est en réalité loin de régner entre les différents passagers de l'*Athos II*. Abduh Salam Kané vit difficilement les discriminations dont sont victimes les Sénégalais pendant la traversée. Il en va de même au Hedjaz où ils ont été systématiquement écartés des cérémonies officielles²⁶. Il s'agirait, selon lui, de représailles orchestrées par les fonctionnaires syriens du royaume après la participation des tirailleurs sénégalais à la répression syrienne de mai 1945. Dans les Lieux saints en effet, tandis que Syriens et Libanais nouvellement indépendants critiquent ouvertement les méthodes de l'ancienne puissance mandataire, plusieurs Tunisiens et Marocains assistent aux réunions organisées par les Frères musulmans au cours desquelles ḥasan al-Bannā, le chef de la confrérie, se pose en porte-parole de l'Union arabe et du Comité de défense de l'Afrique du Nord. Un contrôleur civil de Tunisie se demande même si ce mouvement « n'est pas appelé à prendre pied et à s'étendre, dans un avenir proche, dans notre Afrique du Nord²⁷ ». On soupçonne d'ailleurs un certain nombre de pèlerins tunisiens d'être revenus du *ḥajj* avec des tracts indépendantistes, tandis que plusieurs membres de la délégation sont accueillis à leur retour du pèlerinage par une foule imposante, des enfants portant des drapeaux tunisiens, au son de l'hymne destourien et des chants religieux des confréries²⁸.

Tirant parti de l'échec du premier pèlerinage de l'Union française, les autorités françaises d'Afrique du Nord ne vont avoir de cesse de renforcer leur dispositif de surveillance. En 1947, afin d'éviter tout nouveau débordement, le service d'ordre du port de Bizerte est renforcé et les candidats au pèlerinage désormais triés sur le volet. Cette sélection des candidatures aurait ainsi permis, aux dires d'un fonctionnaire du protectorat, d'équilibrer les tendances nationalistes et loyalistes à bord. Aussi, si le commissaire général du gouvernement pour le pèlerinage de 1948 se plaint, au départ de Casablanca, de ce que l'envahissement des

quais par les familles des pèlerins aurait nui « à la dignité du cérémonial militaire qui entoure traditionnellement ces opérations », il se félicite en revanche qu'à bord « rarement sans doute les pèlerins ont montré plus grande torpeur religieuse et politique que cette année ». Tout juste quelques Algériens ont-ils entonné le *Chant de la libération* de Messali Hadj ; quant aux rumeurs relatives à une insurrection en Algérie, elles ont été démenties par les bulletins d'information transmis quotidiennement depuis l'Afrique du Nord²⁹. Cette même année d'ailleurs, Habib Bourguiba a quitté Le Caire après avoir reproché à la Ligue arabe sa docilité à l'égard de la France³⁰. Et, bien que des rumeurs en provenance de l'ambassade américaine de Djeddah aient affirmé le contraire, Bourguiba renonce à participer au *hajj*.

Il est alors fréquent de voir les commissaires du gouvernement européens opposer dans leurs rapports la loyauté des pèlerins de l'AOF, fiers de leur nouvelle qualité de citoyen de l'Union française, au caractère frondeur et comploteur des Tunisiens et Marocains, qui refuseraient d'apparaître en compagnie des représentants de la France. Ces incompatibilités de caractère sont ainsi mises en exergue par les fonctionnaires du ministère de la France d'Outre-mer qui n'ont de cesse de plaider en faveur d'une organisation séparée du *hajj* afin de préserver l'« islam noir » des effets prétendument nocifs du panarabisme.

Les pèlerins de l'AOF sont pourtant loin de se montrer satisfaits de ces nouvelles conditions de voyage. À Dakar, par exemple, une Association des pèlerins du Sénégal est créée afin de protester contre la centralisation de l'organisation du *hajj* à Paris, en totale contradiction, selon elle, avec l'esprit de l'Union Française. Ces revendications sont relayées par les confréries religieuses comme la Tijāniyya, mais également par les nouvelles élites politiques. En août 1948, l'Association des pèlerins musulmans critique la réduction de moitié des places réservées aux pèlerins de l'AOF. Cette plainte transite par le conseil général du Sénégal et par l'assemblée de l'Union française sous la forme d'une question écrite au ministère de la France d'outre-mer. Au même moment, une délégation de pèlerins de l'AOF est reçue à Matignon, tandis qu'au Sénégal, plusieurs marabouts mourides se rendent au haut-commissariat pour se faire l'écho du mécontentement des musulmans de la fédération s'estimant désavantagés par rapport à leurs coreligionnaires d'Afrique du Nord. Le

ministre de l'Outre-Mer invoque la pénurie en devises étrangères pour justifier ces restrictions, mais décide finalement, pour libérer des places, d'affréter un avion supplémentaire depuis Dakar³¹. En 1949, c'est au tour de Léopold Sédar Senghor, député du Sénégal, de s'emparer de cette question dont il n'hésite pas à souligner « l'importance majeure » : une grande émotion se serait en effet emparée des candidats au pèlerinage à l'annonce des 87 places réservées cette année-là pour le seul Sénégal, alors que le nombre des inscriptions avoisinerait le millier.

L'Algérie n'est pas en reste. En septembre 1947, des conseillers généraux musulmans de Constantine protestent contre les difficultés rencontrées par les pèlerins de leur circonscription pour se procurer des devises³². Dans sa séance du 30 décembre 1948, la nouvelle Assemblée algérienne, créée en vertu du Statut de 1947³³, débat de la question de la liberté du pèlerinage. Plusieurs élus musulmans y formulent le vœu que l'Algérie organise elle-même à l'avenir son pèlerinage, indépendamment des autres territoires³⁴. Quant à la Société des habous, réunie à Tunis du 17 au 19 avril 1949, elle défend le principe de liberté du pèlerinage tout en insistant pour qu'un second navire soit mis cette année à la disposition des pèlerins³⁵.

Cette même année 1949, Kateb Yacine, journaliste à *Alger républicain*, s'embarque à bord d'un paquebot au nom évocateur – le *Providence* – qui, aux dires d'un contrôleur civil, « traduit la sollicitude du Gouvernement à l'égard des pèlerins³⁶ ». Le journaliste algérien se livre alors à un véritable réquisitoire contre la gestion coloniale du *hajj* ³⁷. Il dénonce « l'hypocrisie initiale », les « mensonges administratifs » consistant à faire croire à tout musulman qu'il peut partir en pèlerinage, alors que la priorité de l'administration vise d'abord à écarter les pèlerins du peuple pour leur préférer des pèlerins plus « représentatifs » choisis chez les notables. Aux pèlerins pauvres qui ont économisé toute leur vie pour s'offrir ce voyage, l'administration préférerait ainsi des *ḥājjī* confirmés dont certains en sont à leur vingt-deuxième pèlerinage. Kateb s'en prend ensuite à ce « pèlerinage dirigé » qui consiste, une fois à bord, à faire surveiller les pèlerins ordinaires par des « pèlerins indicateurs » recrutés parmi des anciens caïds, des hauts fonctionnaires des services préfectoraux ou des chefs de confrérie :

« Ils sont là pour enquêter sur le passé et les intentions des pèlerins, pour guider les recherches de la police, pour espionner la vie du bord. Et

malheur à celui qui ne baiserait pas leurs épaules de roitelets campagnards³⁸. »

Le journaliste critique la mauvaise organisation qui préside au voyage à La Mecque, la nourriture fade et avariée proposée par la Société hôtelière, les propos racistes tenus par les représentants de l'autorité, mais aussi l'absence de protection dont souffrent les pèlerins face à la brutalité du service d'ordre saoudien. Il s'insurge également contre la propagande officielle consistant à dépolitiser le *hajj*, à en neutraliser les vertus mobilisatrices :

« Ils nous répètent à tout moment qu'un hadj ne doit pas participer à la vie publique, qu'il doit même "cesser d'être du monde", cela afin de nous éloigner de toute activité politique, de tout sentiment national, de toute velléité de résistance à l'oppression³⁹. »

Cette dernière remarque fait écho aux propos du commissaire du gouvernement pour la Tunisie, Georges Desmeure, qui se félicite de l'atmosphère pieuse instaurée pendant le voyage, où les pèlerins se seraient montrés « dociles et discrets », « s'observant réciproquement avec méfiance »⁴⁰. Ainsi, pour Kateb Yacine – favorable, à l'instar de l'Association des oulémas algériens, à la liberté religieuse ainsi qu'à une stricte séparation du culte musulman et de l'État –, le pèlerinage encadré apparaît de plus en plus contesté par les pèlerins. Une certaine solidarité se serait même manifestée à bord lorsque, à l'occasion d'un thé offert à tous les passagers, le président de la délégation marocaine, Abdessalem El-Fassi, aurait évoqué l'amitié qui régnait entre pèlerins africains sans un mot de remerciement pour le Résident général du Maroc et les délégués algériens⁴¹. À l'encontre du gouvernement général de l'Algérie qui, depuis plus d'un siècle, « s'évertue à s'emparer de l'islam », Kateb voit en effet dans le *hajj* un « rassemblement d'hommes du peuple » liés les uns aux autres « par une souffrance commune depuis que les pays d'Islam ont subi à leur tour l'assaut d'un régime qui les a si durement frappés dans leurs traditions les plus chères ». Il décrit en des termes évocateurs les espoirs que chaque pèlerin place dans le *hajj* :

« Pour lui, ce départ est le moyen de laisser en arrière pour quelques jours le cauchemar de la servitude. Ce qu'il cherche sur les traces du Prophète, à la source de l'épopée qui reste sa fierté, c'est la fraternité des peuples nés au même berceau, opprimés par les mêmes régimes⁴². »

C'est précisément le mythe de cette « fraternité des peuples » que les administrateurs coloniaux écornent dans leurs rapports lorsqu'ils dénoncent la brutalité des méthodes quarantenaires égyptiennes ou celles de la police saoudienne. La même crainte de la « contagion panarabe » motive également les gouverneurs de l'AOF et leurs commissaires du gouvernement à demander périodiquement au Quai d'Orsay le droit d'affréter un navire propre à l'Afrique subsaharienne⁴³. À l'issue du pèlerinage de 1950, le gouverneur général de l'AOF n'a-t-il pas été informé que les Maures auraient rapporté de leur voyage une « véritable fringale de modernisation », « des grands projets sur l'avenir d'une Mauritanie traitée par la France comme le Maroc⁴⁴ » ?

II. La reconnaissance de la liberté du pèlerinage en Afrique et ses conséquences

Conséquence de cette avalanche de critiques, une revendication de liberté et d'autonomie traverse alors l'empire français. En juin 1950, l'Assemblée de l'Union française adopte une résolution reconnaissant que « dans l'avenir les musulmans [pourront]eux-mêmes organiser leur pèlerinage en limitant les mesures administratives aux contrôles de sécurité maritime des passeports et de la santé⁴⁵ ». Si elle n'a pas de conséquence juridique directe, cette déclaration de principe n'en a pas moins une portée symbolique réelle puisqu'elle revient à reconnaître à la fois l'autonomie de chaque colonie en matière d'organisation du *hajj* comme l'existence d'une offre privée alternative aux pèlerinages officiels, lesquels sont maintenus envers et contre tout pour des raisons aussi bien socio-économiques – contrôler la hausse des prix – que politiques. Conflictuelle en Afrique du Nord, cette nouvelle liberté va contribuer, en Afrique subsaharienne, à jeter la lumière sur l'existence de réseaux de solidarité qui ne manquent pas d'inquiéter les autorités françaises comme britanniques.

A. En Afrique du Nord : le contournement de l'organisation officielle

Malgré cette reconnaissance de la liberté de pèlerinage, le principe d'un pèlerinage organisé par la puissance publique n'a pas disparu pour autant. Au début de la décennie 1950, une proposition de loi est même déposée en ce sens à l'Assemblée nationale par Saïd Mohamed Shaikh, un élu comorien apparenté à l'UDSR. Le député se fait le porte-parole de tous les pèlerins de condition modeste qui, après avoir économisé toute leur vie le

prix du voyage, n'ont pu réaliser leur vœu le plus cher en raison de leur grand âge et de l'insuffisance de moyens de transport, alors « qu'actuellement notre économie et la rénovation de notre flotte, permettent plus d'équité, plus de justice ». Le pèlerinage des musulmans de l'empire n'étant plus limité par des questions de contingents de devises ou des restrictions de navires, il s'agit par conséquent de prévoir « les moyens de transport suffisants et toutes dispositions utiles d'urgence pour permettre aux musulmans d'Afrique du Nord, de l'AOF, de l'AEF, de Madagascar, des Comores, de la Réunion, et de la Côte française des Somalis de se rendre annuellement en pèlerinage à La Mecque⁴⁶ ». Cette disposition, inspirée par l'équité sociale, déplait au ministère de la France d'outre-mer qui se fait le relais des demandes répétées des gouverneurs des fédérations africaines en faveur d'un *hajj* décentralisé et indépendant des pèlerinages d'Afrique du Nord. Il obtient gain de cause sur ce dernier point – l'instruction des différentes demandes sera bien effectuée par territoire – sans empêcher pour autant l'adoption de la loi le 22 août 1950⁴⁷.

Le maintien d'un *hajj* organisé par les autorités françaises ne va cependant pas sans susciter des contestations et des tentatives de contournement en Afrique du Nord. À commencer par la Tunisie dont le gouvernement du bey affiche une opposition croissante au principe des pèlerinages organisés dans le cadre du protectorat⁴⁸. Théoriquement contraint d'adopter un arrêté d'application restrictif n'autorisant les départs en pèlerinage qu'à bord des navires ou avions mis à disposition par la France⁴⁹, le gouvernement tunisien choisit de contrevenir à cette obligation en agréant des compagnies aériennes étrangères, telle la compagnie américaine *TransWorld Airlines (TWA)*⁵⁰. À cet effet, il s'appuie sur la modicité des prix proposés par cette dernière, comparés à ceux des compagnies nationales, *Air France* ou la toute nouvelle compagnie *Tunis Air*. Par ailleurs, le 1^{er} août 1950, la Résidence générale soumet au Quai d'Orsay une demande émanant de secrétaire particulier du bey, le général Tayeb El-Haddad, en faveur de l'attribution d'un passeport collectif pour 31 pèlerins souhaitant se rendre en avion dans les Lieux saints grâce à la compagnie *American Express*. La Résidence fait part au Quai d'Orsay de son opposition à ce pèlerinage non officiel mais, contre toute attente, ce dernier – dans le contexte de détente relative provoqué par le discours de Thionville⁵¹ – lui répond qu'il ne formule

aucune objection. Cette ouverture ne suffit cependant pas à dissuader les Tunisiens de mettre en place, en août 1951, un contre-pèlerinage en autobus à travers la Libye nouvellement indépendante. Ce voyage est organisé conjointement par la société tunisienne dite de Tourisme et de voyages internationaux (TVI) créée par le général El-Haddad, des sociétés de transport égyptiennes ainsi que par l'*American Express* qui accorde aux pèlerins des facilités de devises afin de contourner les restrictions en vigueur. Qualifiée de « victoire patriotique » par ses promoteurs, cette opération est couronnée de succès puisqu'une majorité de pèlerins ont choisi, cette année-là, la voie terrestre⁵² :

« Le départ de Tunis du convoi – souligne alors le résident général – et son passage à Sousse, Sfax et Gabès ont donné lieu de la part des musulmans à des manifestations d'enthousiasme qui ont fourni l'occasion à des nationalistes de Sousse de pousser des cris en l'honneur de Bourguiba et de ben Youssef, et contre le colonialisme⁵³. »

L'affaire ne devait pas en rester là. En 1952, le Premier ministre tunisien fait savoir à la Résidence qu'il n'y a pas lieu de réserver de places pour le transport maritime des pèlerins tunisiens. Placé devant le fait accompli, le résident général ne peut que constater que « la suppression de l'escale de l'*Athos II* à Tunis a eu pour effet de diminuer assez sensiblement les possibilités de contrôle des autorités françaises sur le pèlerinage » mais encore que « l'institution de la liberté en matière de pèlerinage a [...] conduit en fait à l'éviction des entreprises françaises en ce domaine d'activité »⁵⁴. L'année suivante, la Résidence n'hésite plus à parler d'une tentative de boycott du pèlerinage officiel. Cet acte de résistance s'inscrit dans le vaste mouvement de désobéissance civique que connaît alors la Tunisie et qui culmine avec le boycott des élections municipales à Tunis en 1953. Cette année-là, 638 pèlerins sur 731 ont ainsi emprunté la voie de terre, contraignant la Résidence à annuler son pèlerinage officiel.

En Algérie, un arrêté du gouverneur général du 17 juin 1952 supprime les derniers obstacles à la liberté du pèlerinage, provoquant un essor sans précédent de la voie terrestre. En 1953, ils sont ainsi 2 400 pèlerins à l'emprunter, soit près des trois quarts des effectifs recensés. Plutôt qu'un échec du pèlerinage officiel par voie de mer, le gouverneur général préfère y voir un effet de la « mentalité orientale ». Aux « entités lointaines et anonymes » que sont les compagnies maritimes, les candidats au

pèlerinage auraient ainsi préféré les contacts directs avec de petits transporteurs privés ; aux prix fixes de l'administration, le marchandage qui permet à ces transporteurs d'accorder des rabais. En effet,

« La rigidité du prix fixe des grandes compagnies de navigation ne permet pas la discussion chère à la dialectique orientale⁵⁵. »

Plus généralement, ce voyage en voiture est l'occasion pour les pèlerins de renouer avec le *hajj* traditionnel, puisque les pèlerins sont hébergés et nourris dans des mosquées et zaouïas qui les accueillent dans un geste de fraternité pieuse. On peut ainsi se demander s'il ne faut pas voir dans ce succès la revanche d'une certaine géographie mystique de l'islam :

« Enfin, il faut tenir compte aussi de la curiosité des musulmans pour tous ces pays d'Islam qu'une propagande habile leur dépeint sous des aspects séduisants. Le facteur "nationalisme", sans donner au terme son sens politique habituel, n'est certainement pas étranger à ce désir de connaître des sociétés purement musulmanes. L'attrait mystique qu'exerce sur des gens pieux des villes comme Benghazi et Le Caire, capitales et hauts lieux de l'Islam, influe encore sur le choix des pèlerins⁵⁶. »

En Afrique du Nord, la liberté de pèlerinage a provoqué une désorganisation de toute la chaîne des déplacements. En 1953, des transporteurs privés oublient d'assurer la liaison entre Suez et Djeddah, contraignant le consul de Suez à réserver *in extremis* des passages, sans quoi beaucoup de pèlerins n'auraient pu gagner le Hedjaz dans les temps. L'affaire fait scandale. Elle est dénoncée par *La République d'Alger*, organe de l'Union démocratique du manifeste algérien de Ferhat Abbas, puis portée devant l'Assemblée d'Algérie. En réponse, l'administration française impose un agrément à chaque transporteur ainsi que la signature d'un cahier des charges prévoyant un cautionnement et l'obligation de justifier de places réservées auprès d'une société de navigation assurant les liaisons en mer Rouge. Le succès de la voie terrestre nuit bien entendu aux intérêts des compagnies maritimes françaises. Le peu d'empressement à s'inscrire auprès de ces dernières et les nécessités de la guerre d'Indochine conduisent ainsi la Compagnie des messageries maritimes à renoncer à deux reprises à affréter un paquebot.

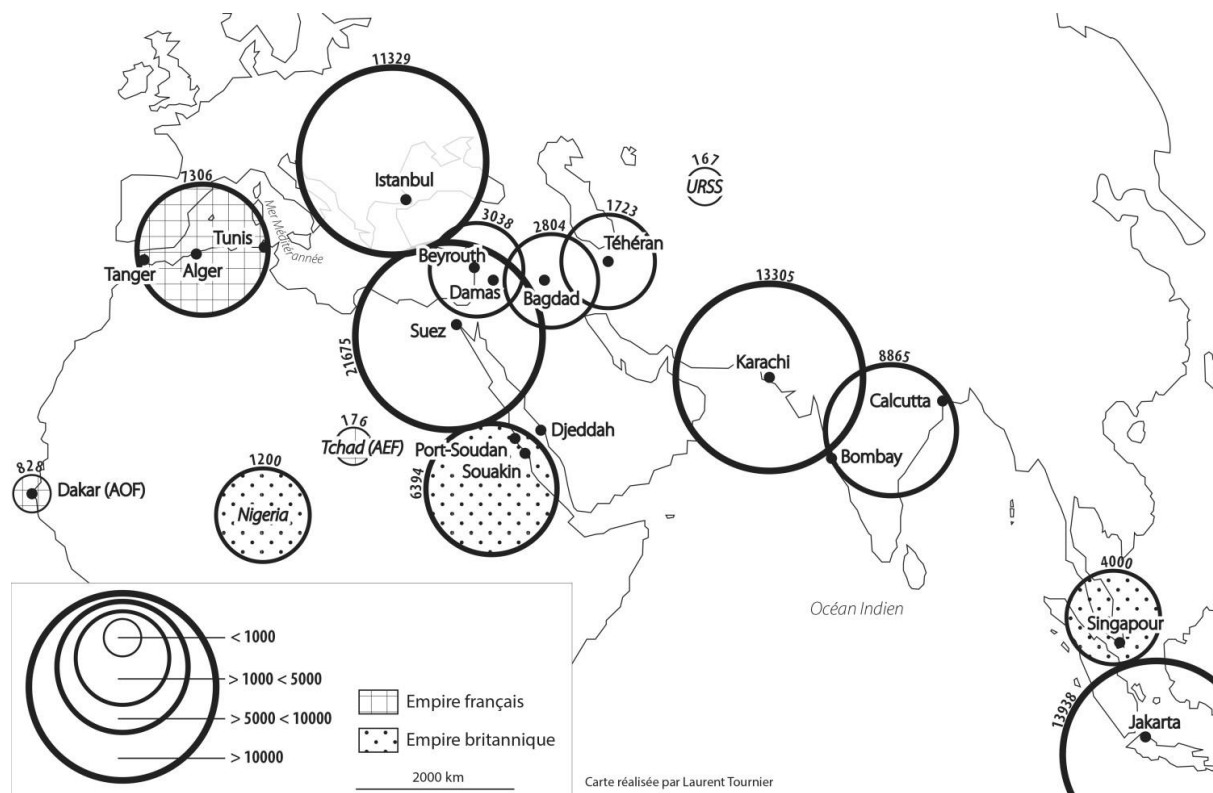
B. L'essor du pèlerinage subsaharien au cours de la décennie 1950

Dans les fédérations africaines, la liberté retrouvée du pèlerinage a d'abord pour effet de stimuler l'offre privée. Pour répondre à la hausse des inscriptions, l'agence Cook de Dakar est sollicitée en 1951 afin de réserver des places supplémentaires à bord d'un bateau de ligne à destination de Marseille puis d'Alexandrie et de Beyrouth, où un avion doit transporter les pèlerins à Djeddah. Presque tous les candidats au pèlerinage ont ainsi pu obtenir satisfaction. Certes, comme le reconnaît le commissaire du gouvernement de l'AOF Bourgarel, ces pèlerins « libres » ont été mis au contact des nationalistes arabes lors des escales à Alexandrie et Beyrouth. Mais il salue en retour l'efficacité des transporteurs privés qui ont su proposer aux pèlerins des prix forfaitaires et toutes sortes de facilités comme l'organisation d'escapades touristiques. Et l'administrateur colonial de conclure qu'il n'est désormais plus nécessaire d'organiser de pèlerinages officiels à grand renfort de délégués, de missions médicales et de commissaires du gouvernement⁵⁷. Comme en Tunisie, le pèlerinage libre a eu très vite raison du pèlerinage organisé. Lors du *hajj* de 1952, le faible nombre de pèlerins officiellement inscrits – 526 pour l'AOF et 90 pour l'AEF – contraste avec le total des pèlerins de ces deux fédérations – respectivement 2 200 et 1 400 pèlerins – présents au Hedjaz. Quant au gouverneur de la Côte française des Somalis, il estime, en cette année 1952, que l'intervention de la commission interministérielle dans l'organisation du *hajj* djiboutien ne se justifie plus, en raison tant du petit nombre de pèlerins concernés que de la proximité des Lieux saints et des spécificités du trafic maritime en mer Rouge⁵⁸.

Cette liberté retrouvée du pèlerinage a également pour conséquence d'amplifier les flux migratoires en direction du Soudan anglo-égyptien. Estimés à environ cent mille en 1945, les résidents ouest-africains au Soudan sont près d'un demi-million dix ans plus tard. En 1949, le *senior resident* Niven est mandaté par le gouverneur de la colonie du Nigeria pour accompagner les pèlerins des provinces musulmanes du Nord jusqu'à Khartoum. Il estime alors que, parmi les pèlerins africains considérés comme « clandestins » – ceux ayant délibérément contourné la réglementation coloniale en matière sanitaire et administrative – plus des trois-quarts seraient originaires du Nigeria. Il s'en ouvre auprès des principaux chefs nigériens, tels le Shehu de Bornou et les émirs de Gwandu, Kano et Katsina, pour arriver à la conclusion que c'est l'augmentation des droits au départ du *hajj*, conséquence de la nouvelle

réglementation, qui serait la cause principale de la recrudescence de ce pèlerinage clandestin. Ces frais seraient, selon lui, hors de portée de la bourse d'un paysan nigérian. Niven recommande alors de laisser une plus grande autonomie aux États du Nord dans l'organisation de leur pèlerinage. Fidèle aux préceptes de l'ancien gouverneur Lord Lugard, il suggère d'associer plus largement les chefs musulmans de ces provinces à l'organisation du *hajj* et de faciliter leur départ en pèlerinage. Convaincu qu'il n'appartient pas à des gouvernements chrétiens de traiter de ces questions, Niven considère que cette initiative serait du meilleur effet puisqu'elle permettrait aux musulmans du Nigeria d'évoquer directement avec Ibn Sa'ūd la question litigieuse des droits payés au Hedjaz⁵⁹. L'affaire porte ses fruits. En 1952, le gouvernement saoudien supprime les taxes de pèlerinage, donnant ainsi un encouragement sans précédent aux pèlerinages d'Afrique francophone et anglophone : les Takruris enregistrent alors une progression de près de 400 %, passant de 1 715 à 7 377, tandis que l'on compte 9 233 ressortissants du Soudan anglais contre 5 535 l'année précédente⁶⁰.

Carte 4 – Origine géographique des pèlerins débarqués à Djeddah en 1953



[Télécharger l'image \(.jpg\)](#)

Ces préoccupations correspondent à une attente forte des pèlerins africains. En 1953, l'Assemblée des provinces du Nord émet ainsi le vœu qu'une Maison des pèlerins nigériens soit créée à La Mecque mais aussi qu'un commissaire musulman du pèlerinage soit désigné chaque année pour assister les pèlerins, à l'instar du *pilgrims officer* malais⁶¹. À ce projet qu'elles qualifient de « grandiose », les autorités britanniques préfèrent l'envoi d'une commission d'enquête, composée de notables, et chargée d'examiner les plaintes des pèlerins nigériens⁶². C'est chose faite en mars 1955 avec le départ pour les Lieux saints de deux éminentes personnalités du Nord Nigeria : Ahmadu Bello, Sardaouna de Sokoto et Premier ministre du conseil exécutif des provinces musulmanes, et l'émir de Kano Muḥammad Sanūsī. Le *Foreign Office* demande à son représentant au Hedjaz d'assister étroitement ces pèlerins qui auraient montré récemment « certains signes qui pourraient être interprétés comme symptomatiques de sentiments antibritanniques⁶³ ». Sur place, les délégués rencontrent un représentant du ministère saoudien des Affaires étrangères, le gouverneur de Djeddah et le directeur de l'administration du pèlerinage, à qui ils exposent leurs griefs relatifs aux tarifs élevés pratiqués en Terre Sainte, à commencer par les honoraires des *muṭawwifūn* et les frais de transport intérieurs. Faute d'obtenir gain de cause, la mission n'en formule pas moins trois propositions pour améliorer l'organisation, sur une base « nationale », du *ḥajj* nigérien : la nomination chaque année de trois agents de liaison, l'envoi d'une mission médicale ainsi que l'ouverture d'un Bureau du Nigeria rattaché à l'ambassade britannique pendant la saison du pèlerinage.

La reconnaissance de la liberté et de l'autonomie du pèlerinage en Afrique subsaharienne comporte cependant une autre conséquence, plus dérangeante pour les empires coloniaux, celle de renforcer les réseaux de solidarité religieuse existant et d'accélérer la diffusion du wahhabisme en Afrique de l'Ouest.

C. Réseaux de pèlerinage et diffusion du wahhabisme en Afrique subsaharienne

Chargé en 1946 d'encadrer le pèlerinage par voie de terre des pèlerins des deux fédérations africaines, le capitaine Brouin a pris le soin de relever les itinéraires et les réseaux d'accueil des pèlerins tout au long de leur périple. Selon lui, les pèlerins sénégalais de la région du Fouta-Touro

retrouveraient, au Nigeria comme au Soudan anglo-égyptien, des « frères de race », descendants des compagnons d'Ahmadou Seck, fils d'El Hadj 'Umar, et qui entreprirent leur *hijra* vers l'Orient à la mort de ce dernier. Brouin rapporte d'ailleurs qu'un des logeurs rencontrés sur la route, un certain Abdoulayere, envisageait de construire à Médine un caravansérail réservé aux Takrouis et aurait déjà fait appel à la générosité de ses compatriotes⁶⁴.

Au Hedjaz, les Takrouis constituent une figure familière. Ils sont regroupés, à l'intérieur des villes, dans des quartiers spécifiques : 'Adawiyya à Djeddah, Jerwāl à La Mecque ou encore le quartier de Bab Jibrā'īl à Médine. Le délégué de l'AOF pour 1946, Abduh Salam Kané, raconte ainsi comment, à Médine, cherchant à éviter les services rémunérés de son *muzawwar*, il a été hébergé gratuitement chez un compatriote, originaire comme lui de Matam au Sénégal. Il fait observer que la famille de ce dernier aurait quitté le village de Bounjou en 1908 pour venir s'installer au Hedjaz à la suite d'Hachamiyou Alpha, petit-neveu d'al-Ḥājj 'Umar et grand moqqadem de la Tījāniyya pour l'Afrique de l'Ouest. Abduh Salam Kané relate également comment, après avoir appris la venue des pèlerins de l'AOF, de nombreux compatriotes originaires du Sénégal, du Soudan français, de Mauritanie ou encore de Guinée seraient allés à leur rencontre⁶⁵.

Parmi les communautés africaines présentes au Hedjaz, les Haoussas du Niger et du Nigeria et les Mauritaniens – appelés « Chinguetti » au Moyen-Orient, du nom de la localité de Šinqīṭī – sont les plus représentés. Les premiers comptent dans leurs rangs des marchands et artisans aisés, les seconds comprennent des hommes de science et des personnalités religieuses, à l'instar de l'imam de Médine Mohamed El-Mokhtar Pould Avgal, ainsi que des fonctionnaires de condition plus modeste. Selon Brouin toujours, tous les cercles de Mauritanie seraient représentés au Hedjaz, essaimant jusqu'en Transjordanie, en Palestine ou en Égypte. Cette communauté maure connaîtrait d'ailleurs une augmentation constante⁶⁶. Plus largement, chaque groupe ethnique se rassemble autour d'un chef qui a le privilège de l'ancienneté : le *šayḥ* Amadou Roubouye, chef officiel des Kanembos et Foulatas, est ainsi installé au Hedjaz depuis 1905 et Hadj Khassoum, chef des Haoussas, Djermas, Bambaras et Mossis depuis 1908. D'autres enfin se sont installés au Hedjaz pendant l'entre-

deux-guerres tels Hadj Ali Samba N'Diaye, chef des Peuls-Toucouleurs, présent depuis 1925, ou encore Oumdah Hassane Abdallah Idriss, chef des Tchadiens depuis 1935⁶⁷. Avant ou pendant le *ḥajj*, les ressortissants de chaque communauté ne manquent pas de leur rendre visite pour leur demander des conseils ou simplement le gîte et le couvert. Ces résidents permanents attirent en réalité assez peu l'attention des autorités coloniales qui se reposent souvent sur les dynasties de *muṭawwifūn* comme les Bourkhane, originaires du Sénégal, qui cultivent désormais les relations les plus cordiales avec les différents consuls.

Au même moment cependant, les autorités de l'AOF et de l'AEF commencent à pointer du doigt le risque que présente le pèlerinage dans la diffusion d'un islam salafiste, assimilé par les autorités coloniales à une variante du panarabisme. Le capitaine Marcel Cardaire mentionne ainsi comment, en 1947, deux missions égyptiennes se sont rendues au Cameroun auprès du roi des Bamouns, et l'ont invité à se rendre à La Mecque. De retour du *ḥajj*, le roi aurait décidé de réformer l'enseignement coranique dans son royaume, en multipliant les madrasas ainsi qu'en traduisant le Coran en bamoun⁶⁸. D'autres provinces de l'empire, notamment au Soudan français, sont touchées par ce mouvement de réforme, en grande partie impulsé depuis la prestigieuse université d'al-Azhar. Il est vrai qu'en modernisant les infrastructures routières et les moyens de transport – en 1948, le pèlerinage officiel de l'AEF se déroule en avion, formule qualifiée d'« idéale » par le chef du convoi Valton⁶⁹ –, les autorités coloniales ont favorisé la circulation de l'information et des doctrines religieuses. En 1948, Cardaire relève que les discours d'Ibn Sa'ūd auraient ainsi été relayés dans les quartiers musulmans de Douala, au Cameroun, quarante jours après avoir été prononcés et, trois jours plus tard, à Foumban, à 400 kilomètres de cette première localité⁷⁰. L'année suivante, le chef de convoi Blazeix évoque l'intense propagande en faveur du *ḥajj* opérée par les guides saoudiens n'hésitant pas à aller recruter les candidats au pèlerinage à domicile grâce à la compagnie d'aviation *Saudi Airlines*⁷¹.

En 1952, le capitaine Marcel Cardaire, responsable du Bureau des Affaires indigènes du Soudan, est désigné comme commissaire du gouvernement pour le pèlerinage de l'AOF. Accompagné de plusieurs informateurs, sa mission consiste à identifier précisément les réseaux wahhabites et le rôle

joué, au sein de ces réseaux, par les ressortissants du Soudan français. Deux d'entre eux, considérés comme des têtes de réseau, attirent plus particulièrement son attention. Il s'agit tout d'abord de 'Abd al-Raḥmān b. Yūsuf al-Ifriqī al-Fafāwī, présent au Hedjaz depuis les années 1930⁷². Originaire d'Ansongo au Soudan, c'est un savant respecté. Son école de Médine, la *dār al-ḥadīth*, serait fréquentée par quatre à cinq mille élèves dont de nombreux Mauritanien et Soudanais. Sa réputation couvre toute l'AOF, de la Mauritanie à la Côte d'Ivoire, où il dispose d'un réseau important grâce à son acolyte Amadou Sylla, un ancien agent des chemins de fer ivoiriens, qui aurait la réputation de tenir des propos particulièrement virulents contre la présence française et la confrérie de la Tījāniyya. Proche du milieu des oulémas wahhabites, al-Ifriqī enseigne la moitié de l'année le droit musulman à Riyad, où il ambitionne d'attirer les étudiants d'al-Azhar. L'autre grande figure est Muhammad Ali Ag Attaher, chef des Kel Antsar du Goundam, près de Tombouctou. Après avoir cherché à imposer la *ṣarī'a* et l'enseignement de la langue arabe dans le cercle de Goundam, cet ancien conseiller général du Soudan est parti en hégire au Hedjaz. Il est désormais une figure respectée chez les Maures et Touaregs dont il facilite le transit clandestin à travers le Soudan britannique. Son passeport français lui permettrait de circuler librement en Syrie, au Liban ainsi qu'au Soudan ou encore en Égypte, afin d'encourager les Africains à venir étudier l'islam véritable en Arabie et en Égypte. À l'instar de 'Abd al-Wahhāb et de l'émir Sa'ūd au xviii^e siècle, Muhammad Ali et al-Ifriqī reproduisent, pour Cardaire, « la dualité perpétuelle en Islam du chef temporel et du chapelain, le premier soutenant de sa force et son prestige les concepts du second ». Au cœur des réseaux de propagande égypto-saoudiens, ils facilitent la venue en Terre sainte des étudiants d'al-Azhar, tout comme ils recrutent pour la prestigieuse université des coreligionnaires venus accomplir leur pèlerinage, depuis l'Afrique jusqu'au Pakistan⁷³. Ainsi, à l'occasion du *ḥajj* de 1952, le capitaine Médina, chargé d'accompagner 90 musulmans de l'AEF en pèlerinage, note qu'un jeune pèlerin manque à l'appel à la fin du *ḥajj* : il aurait été confié aux soins du « cheikh Abderrahaman » en résidence à Médine. Constatant par ailleurs un regain de l'islam en Oubangui, l'officier français propose de restreindre les départs en pèlerinage⁷⁴.

Les Sénégalais commencent également à jouer un rôle important dans ce réseau. En 1951, Mahmoud Ba, un Toucouleur né dans le cercle de Matam, réussit à partir clandestinement en pèlerinage, accompagné d'une vingtaine d'étudiants. Cet enseignant borgne est soupçonné de servir de chaînon entre al-Ifriqī et la communauté sénégalaise du Hedjaz. Revenu au Sénégal à la faveur du *ḥajj* de 1952, Mahmoud Ba repart pour le Hedjaz l'année suivante en compagnie de Thiam Daouda. Celui-ci s'installe alors à La Mecque comme *muṭawwif* des Peuls et des Toucouleurs afin de briser le monopole du *muṭawwif* Bourkhane soutenu par la France. Des *muṭawwifūn* wahhabites d'origine africaine sont en effet soupçonnés de pourvoir au départ de nombreux propagandistes. Ces émissaires maures et sénégalais, ayant opté pour la nationalité saoudienne, disposeraient de comptes bancaires dans les colonies anglaises, à Khartoum au Soudan ou à Kano au Nigeria, où ils seraient chargés de recruter aussi bien des pèlerins que des étudiants pour les écoles saoudiennes ou l'université d'al-Azhar⁷⁵. Ainsi en est-il, par exemple, d'Ahmed Mohamed al-Makki, né d'un père originaire de l'AOF mais de nationalité saoudienne, qui se serait fait passer pour indigent grâce à la recommandation du grand marabout Seydou Nourou Tall, pour rejoindre l'AOF en 1952.

Le wahhabisme enregistre alors de réels succès dans les fédérations africaines⁷⁶. Cardaire en veut pour preuve la diffusion de codes hanbalites – l'école juridique de référence du wahhabisme – chez les pèlerins, afin de contrer le projet français de création d'une école coranique à Boutilimit en Mauritanie. Il évoque également, de manière significative, le faible succès rencontré par le pèlerinage à la tombe d'al-Tijānī à Fès, lors du retour du pèlerinage de 1952 où se serait rendu une poignée de Guinéens, Soudanais et Sénégalais, preuve, selon lui, du discours anti-confrérique véhiculé par le wahhabisme⁷⁷. Le même phénomène est alors perceptible au Soudan britannique où les déplacements des chefs de confréries, à l'instar du *ṣayḥ* tijānī Hadj Seydou Nourou Tall, passent désormais inaperçus⁷⁸.

Au Soudan, ce réseau Est-Ouest croise un autre réseau, orienté Nord-Sud cette fois-ci. À Khartoum, El Hadj Ibrahim Vali, un Éburien porte-parole de la communauté de l'AOF, dirige un centre d'accueil chargé d'orienter les étudiants africains vers al-Azhar par la route du sud traversant la localité de Wādī ḥalfā⁷⁹. Plus au nord, à Šandī, le long de la voie ferrée de Khartoum au Caire, se trouve l'un des plus importants missionnaires

wahhabites en Afrique. Il s'agit de Muḥammad 'Uṭmān Ibrāhīm al-Amawī. Il redistribue les fonds reçus envoyés d'Arabie Saoudite mais aussi d'Égypte et veille à faciliter les déplacements des étudiants de toute l'Afrique subsaharienne vers al-Azhar⁸⁰. En 1954, Cardaire pousse plus loin son investigation en menant directement l'enquête à al-Azhar où il rencontre des étudiants d'Afrique subsaharienne. 87 étudiants originaires de l'AOF sont alors officiellement inscrits sur les registres consulaires, dont 34 originaires du seul Soudan français. La circulation entre la prestigieuse université et les colonies françaises est alors intense. Mahmoud Ba fait office d'agent recruteur et il assure le lien entre ses anciens élèves, le recteur d'al-Azhar et le ministre égyptien de l'Instruction publique avec lesquels il est en relation continue⁸¹.

D. La lutte contre la traite : réponse française au développement du ḥajj subsaharien

Soucieuses de freiner ce mouvement en pleine expansion, les autorités françaises vont user de la rhétorique anti-esclavagiste. Selon elles, en effet, un lien existerait entre ces relais wahhabites d'Afrique occidentale et la recrudescence de la traite. Depuis 1952, une lettre de l'ambassadeur Gueyraud a attiré l'attention du Département sur les activités illicites de Muhammad Ali Ag Attaher. L'année suivante, c'est au tour de Mahmoud Ba lui-même d'être soupçonné de se livrer à ce trafic, au même titre que d'autres pseudo-missionnaires envoyés par des riches musulmans pour offrir le voyage à La Mecque à leurs coreligionnaires de l'AOF. Dans un rapport secret, le gouverneur général de l'AOF révèle à son ministre de tutelle l'épopée d'Awad El-Djoud, un pèlerin originaire du cercle de Gourma Rharous au Soudan français, invité cinq ans auparavant par Muhammad Ali à l'accompagner aux Lieux saints. À l'issue du ḥajj de 1950, le chef touareg l'aurait alors vendu comme esclave domestique à l'émir 'Abd Allāh, ministre de l'Intérieur du gouvernement saoudien. Après avoir essuyé une réprimande, Awad El-Djoud aurait été envoyé trois ans plus tard au marché d'esclaves de Djeddah, d'où il aurait alors réussi à échapper au nez et à la barbe de ses gardiens, avant de gagner le Soudan anglais en s'embarquant clandestinement sur un navire⁸². L'affaire s'ébruite et le témoignage d'Awad est publié dans le numéro du 4 août 1954 du journal de Dakar *L'Afrique nouvelle*. L'affaire gagne la métropole : le 25 juin 1955, *Paris-Match* révèle à la France entière les

aventures d'Awad. Muhammad Ali y est une nouvelle fois accusé d'avoir vendu jusqu'à 200 esclaves originaires de Tombouctou, chiffre hautement improbable au même titre que celui des 47 000 pèlerins ouest-africains réduits en esclavage cette année-là, avancé par une compagnie de transports routiers pour dissuader des clients potentiels de partir par leurs propres moyens⁸³. Ces révélations sensationnelles stimulent l'imaginaire des écrivains – tel Christian Bretagne, auteur de *Nègres à vendre* paru en juillet 1955 – et inspire certaines publications pour la jeunesse à l'instar du *Journal de Tintin* qui, à partir de 1956, publie des planches du futur album *Coke en Stock* paru deux ans plus tard et dont la traite clandestine à destination du Hedjaz constitue le cœur de l'intrigue⁸⁴.

En 1955, le commandant Fall recense 31 cas d'esclavages avérés au Hedjaz parmi les ressortissants français, dont un tiers serait des serviteurs de notables maures ou touaregs. Cette question est éminemment diplomatique. Certes, l'esclavage est interdit au titre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et son rédacteur, le Français René Cassin, s'est ému de la persistance de ce phénomène, au même titre que le président américain Eisenhower. Mais tous les notables d'Arabie, écrit Fall, ont des esclaves comme domestiques, gardes du corps ou concubines. Il cite à titre d'exemple le directeur de l'administration du pèlerinage d'Arabie Saoudite qui serait, selon lui, un ancien esclave sénégalais⁸⁵. Ainsi, l'ambassadeur de Djeddah et le capitaine Cardaire, commissaire du gouvernement de l'AOF pour le pèlerinage de 1955, se refusent à poursuivre toute enquête sur le sujet, laquelle ne manquerait pas de mettre en lumière les déficiences d'organisation de la fédération africaine et de provoquer des difficultés en cascade entre les deux pays, « le pétrole étant finalement trop bon marché dans ce pays⁸⁶ ».

Un membre de l'Assemblée de l'Union française, Emmanuel La Gravière, ne partage pas les mêmes scrupules. Il a déjà déposé dans cette enceinte une proposition visant à déclencher une enquête sur le sujet et dont les conclusions ont donné lieu à un débat entre le 14 et le 16 février 1956. Dans un article au titre évocateur – « Le pétrole étouffe le cri des esclaves » – et paru dans le numéro du 6 février 1957 de *L'Union française de Paris*, La Gravière dénonce des pratiques qui affectent chaque année des citoyens de l'Union française. Il entend donner un « avertissement net et courageux » à destination des pays qui « piétinent ainsi les engagements

des Nations Unies à l'égard du respect de la personne humaine et de la liberté à laquelle elle a droit ». À cet effet, il déclare son intention de déposer prochainement un nouveau projet de résolution à l'Assemblée de l'Union Française invitant le gouvernement de la République « à ordonner toutes les mesures propres à assurer la protection des citoyens français se rendant en certains pays du Moyen-Orient, et à seconder efficacement le légitime désir de ceux qui, ayant satisfait l'intention de leur voyage d'aller, s'efforcent d'échapper à certains moyens de contrainte faisant obstacle à leur voyage de retour⁸⁷ ».

Que ce phénomène ait été lié ou non au *hajj*, il n'en demeure pas moins toujours d'actualité au début des années 1960 lorsque, par exemple, le consul général de France à Jérusalem signale la présence dans cette ville d'esclaves originaires du Tchad, du Soudan, du Niger et du Centre Afrique⁸⁸ avant qu'en 1962 l'esclavage ne soit officiellement aboli en Arabie Saoudite.

Exigence nouvelle des élites musulmanes des empires britannique et français, la liberté du pèlerinage a placé les pouvoirs coloniaux en face de leurs propres contradictions. Dans le cadre de l'Union française, ce nouveau principe instauré au début de la décennie 1950 a eu pour conséquence première de mettre fin aux convois groupés des différentes provinces de l'empire et de rendre à chaque gouvernement local la possibilité d'organiser – ou de ne pas organiser – le déplacement de ses sujets vers les Lieux saints du Hedjaz. Cependant, en faisant la part belle aux initiatives privées, cette liberté a fait resurgir des dysfonctionnements familiers aux administrateurs d'avant 1914, en même temps qu'elle a ouvert la voie à des systèmes d'organisation alternatifs, comme l'illustre l'exemple tunisien. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, elle a surtout mis en lumière l'ampleur des flux issus de la zone sahélienne comme la complexité et l'étendue des réseaux liés au *hajj*. Au seuil des années 1950, Français et Britanniques semblent découvrir le dynamisme et l'efficacité de la diplomatie religieuse saoudienne, preuve, s'il en est besoin, de leur impuissance à maîtriser, en pleine période de guerre froide et de décolonisation, le jeu diplomatique dans la Péninsule.

Notes de bas de page

¹ ADN, Tunisie, premier versement, 2126, note de séjour en Égypte et à Djeddah du 31 octobre au 11 décembre 1945.

- 2 Il s'agit de la Perkumpulan Kemerdekaan Indonesia ou Organisation de l'indépendance indonésienne fondée en octobre 1945 à La Mecque. Cf I. Hakkı Göksoy, 1998, p. 191.
- 3 ADN, Tunisie, 1^{er} versement, 2126. El Khouan El-Muslemin, 24 décembre 1945.
- 4 I. Hakkı Göksoy, 1998.
- 5 ADN, Maroc, 679, rapport du pèlerinage de 1945.
- 6 *Ibid.*, 3 décembre 1945.
- 7 FO 371/62089, 27 mars 1947.
- 8 FO 371/82698, 21 octobre 1950.
- 9 ANOM, AP, 925, 13 février 1946.
- 10 G. Mann et B. Lecoq, 2007, p. 361-383.
- 11 Archives INA, AFE 02014749, 24 octobre 1946.
- 12 ANOM, AP, 925, rapport du pèlerinage AOF de 1946.
- 13 ANOM, AP, 925, 29 mars 1946
- 14 ANOM, AP, 925, 31 janvier 1947.
- 15 AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 9 novembre 1955.
- 16 FO 371/52799, 7 juin 1947. Le pèlerinage de 1946 compte 20 776 pèlerins indiens contre 20 388 Égyptiens, sur un total de 63 971 arrivées extérieures.
- 17 FO 371/62089, 23 février 1947.
- 18 CO 732/89/1, 3 février 1947.
- 19 FO 371/62089, 27 mai 1947
- 20 FO 371/62089, 5 juin 1947.
- 21 FO 371/82698, 28 juin 1950.
- 22 I. Hakkı Göksoy, 1998, p. 196-202.
- 23 J. Slight, 2015, p. 309-310.
- 24 ADN, Tunisie, 2126, 21 octobre 1946.
- 25 ADN, Le Caire, sous-série politique et commerciale, 68, 15 juin 1945.
- 26 ANOM, AP, 925, rapport d'Abdou Salam Kané sur le pèlerinage de 1946.
- 27 ADN, Tunisie, 1^{er} versement, 2126, note sur le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam en 1946.
- 28 *Ibid.*, 29 novembre 1946.
- 29 *Ibid.*, 4 décembre 1948.
- 30 S. El Mechat, 1992.
- 31 ANOM, AP, 234, question écrite du 10 août 1978.
- 32 ACHSP, fonds Méchéri, MEC 67, 26 septembre 1947.
- 33 Cette nouvelle assemblée comprend 120 députés, élus à proportion égale par deux collèges, celui des citoyens français et celui des « Français musulmans ».
- 34 *Ibid.*, procès-verbal de la commission interministérielle du pèlerinage du 7 février 1949.
- 35 ADN, Tunisie, 2126, procès-verbal du Congrès des habous des Lieux saints.
- 36 *Ibid.*, 31 décembre 1949.
- 37 K. Yacine, 1999.
- 38 *Ibid.*, p. 49-50.
- 39 *Ibid.*, p. 67.
- 40 ADN, Tunisie, 2126, rapport du 31 décembre 1949.
- 41 K. Yacine, 1999, p. 51-53.
- 42 *Ibid.*, p. 46.
- 43 ANOM, AP, 925, rapports du commissaire du gouvernement Nicolas et du délégué de l'AOF Abou Salam Kané.
- 44 ANOM, AP, 234, 23 décembre 1950.

- [45](#) ADN, Tunisie, 2^e versement, 369, « Projet de rapport sur la proposition de résolution tendant à demander au Gouvernement de donner aux musulmans ressortissants de l'Union française, désireux de participer au pèlerinage annuel de La Mecque, des moyens de transport suffisants et la liberté d'organisation du pèlerinage par Jean Scelles, Conseiller de l'Union française. »
- [46](#) Recueil des lois, 1^{re} législature, t. V, 1950. I. Loi n° 50-1046, p. 560.
- [47](#) ANOM, AP, 2141, 22 juin 1950.
- [48](#) ADN, Tunisie, 2^e versement, 369, dossier général (1950-55), 8 et 31 janvier 1951.
- [49](#) Arrêté du Premier ministre du royaume de Tunis du 13 juillet 1951 portant réglementation du pèlerinage à La Mecque.
- [50](#) Sur les liens unissant les nationalistes tunisiens et le département d'État américain, voir S. El Mechat, 1996.
- [51](#) Prononcé par Maurice Schumann le 10 juin 1950, ce discours envisageait pour la première fois, côté français, la perspective d'une indépendance de la Tunisie.
- [52](#) Pour l'année 1951, les autorités enregistrent 231 pèlerins partis par la voie maritime ou aérienne contre 350 par la voie terrestre.
- [53](#) ADN, Tunisie, 2^e versement 370, 5 septembre 1951.
- [54](#) *Ibid.*, 30 juillet 1952.
- [55](#) ANOM, GGA, 81F841, 15 février 1954.
- [56](#) *Ibid.*
- [57](#) ANOM, AP, 2141, rapport de mission transmis le 11 avril 1952.
- [58](#) *Ibid.*, 14 octobre 1952.
- [59](#) *Ibid.*
- [60](#) FO 371/104884, rapport du pèlerinage de 1952.
- [61](#) CO 554/1318, 6 octobre 1953.
- [62](#) FO 371/110130, 5 août 1954.
- [63](#) FO 371/114903, 18 mars 1955.
- [64](#) ANOM, AP, 967, notice sur le *hajj* par voie de terre des musulmans de l'AOF.
- [65](#) *Ibid.*, rapport de pèlerinage pour 1946.
- [66](#) ANOM, AP, 967, notice sur le *hajj*, *op. cit.*
- [67](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 870, 28 juillet 1960.
- [68](#) Capitaine Cardaire, 1954, p. 92
- [69](#) ANOM, AP, 234, 25 novembre 1948.
- [70](#) M. Cardaire, 1954, p. 107-108.
- [71](#) ANOM, AP, 234, 21 novembre 1949.
- [72](#) J.-L. Triaud, 1986, t. 2, p. 162-178.
- [73](#) ANOM, AP, 2141, rapport du commissaire du gouvernement Cardaire sur le pèlerinage de 1952.
- [74](#) *Ibid.*, 2 janvier 1953.
- [75](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 16 juillet 1955.
- [76](#) L. Kaba, 1974.
- [77](#) ANOM, AP, 2141, rapport sur le pèlerinage de 1952.
- [78](#) V. Joly, 1992, p. 49.
- [79](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 596, rapport secret sur le pèlerinage de 1953.
- [80](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 2 septembre 1955.
- [81](#) *Ibid.*
- [82](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 596, rapport sur le pèlerinage de 1953. B. S. Hall, 2011, p. 291-292.
- [83](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 2 septembre 1955.
- [84](#) L. Blin, 2015.
- [85](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 9 novembre 1955.

[86](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 597, 2 septembre 1955.

[87](#) ACHSP, MEC 69.

[88](#) AMAE, Levant, Arabie Saoudite, 870, 24 mai 1960.